

Printemps-été 2018

n°3

ÉTRETAT

Magazine

**Patrick Grainville fait revivre
l'Étretat impressionniste**

Présence médicale

**Réouverture
du cabinet médical**

Budget 2018

**Premiers transferts
de compétences
à la ComCom**





Catherine MILLET
Maire

Chères Étretataises, Chers Étretatais,

Parmi les priorités que nous nous sommes fixées depuis notre arrivée en 2016, il en est une que nous avons voulu placer avant toutes les autres et notamment suite au départ du Dr Dansorean, c'est le maintien d'une présence médicale indispensable à Etretat.

La venue de médecins haurais n'est pas l'effet du hasard, c'est le résultat d'un travail de terrain de longue haleine basé sur de multiples échanges, en coopération étroite avec les diverses instances concernées comme l'Agence Régionale de Santé, le Conseil de l'Ordre, les politiques, les médias et bien sûr nos professionnels du paramédical, notre pharmacien et nos infirmières. C'est le fruit d'un travail en harmonie qui a demandé beaucoup de patience, de réflexion, de discrétion, la précipitation n'étant pas un facteur de réussite, nous avons pu le constater. Les contraintes administratives sont lourdes, nous y sommes confrontés, c'est pourquoi les informations concernant la date d'ouverture du cabinet ne sont pas encore connues précisément. Nous avons voulu offrir des conditions de travail indispensables à la pratique de la médecine, pour cela, une prévision budgétaire a été nécessaire afin d'envisager des locaux étudiés. Des aménagements d'aide à l'installation, puis des loyers à tarifs adaptés, un partenariat avec notre pharmacien, notamment pour le stationnement, voilà en substance l'offre séduisante qu'a faite la municipalité pour réussir à attirer des médecins généralistes.

Le maintien de nos infirmières, de notre pharmacie et de notre cabinet de dentistes est essentiel, nous voulons entretenir un partenariat indispensable à la continuité de leurs services à Etretat. Nous savons que le maintien de la présence médicale et paramédicale répond à la demande pressante des Étretatais. Nous espérons que les professionnels de la santé s'engagent dans la durée et pour ce faire, ils ont besoin des habitants. Chacun doit savoir que l'importance de la patientèle fidélisera la présence médicale à Etretat et maintiendra également celle de notre pharmacien. C'est seulement dans cette démarche que nous pourrions accroître les services à venir. Nous n'aurons pas de seconde chance !

Étretat continue de séduire les artistes et notamment les auteurs, le commerce y est dynamique, la vie associative également, vous le découvrirez dans ce magazine. Notre qualité de vie doit être maintenue, soyez assurés que nous agissons pour cela.

Comme disait Georges Bernanos « On ne subit pas l'avenir, on le fait ! »

Garantissons ensemble notre avenir !

SOMMAIRE

- 3 **Santé**
 - Réouverture du cabinet médical
 - Les potins du perrey
- 4 **Budget**
 - Projet d'une Thalassothérapie
 - Fusion avec la CODAH
- 5 **Érosion**
 - Éboulement de la falaise
- 6-7 **Budget**
 - Premier report à la Communauté de Communes
- 8-9 **Mobilité-Stationnement**
 - Vers plus de fluidité du trafic
- 10-11 **Commerces**
 - Dynamique des nouvelles ouvertures
- 12 **Association**
 - Bienôt une Maison des Associations
 - Mise en place de la vidéoprotection
- 13 **Association**
 - Le Révélateur
- 14-15 **Patrimoine**
 - PatriMer lance un canot à la mer
 - Dépoussiérage des archives municipales
 - L'église se prépare à faire peau neuve
- 16-17 **Livres**
 - Michel Bussi : Code Lupin, version améliorée
 - L'Aiguille Creuse en bande dessinée
 - La Petite Souris à Étretat
 - Vacances à Étretat
- 18 **Invité**
 - L'histoire d'Étretat entre au musée
 - Fête de la Mer "houleuse"
- 19 **Invité**
 - Patrick Grainville raconte la genèse de son roman Falaise des Fous
- 20 **Journée des Arts**
 - Demandez le programme
 - Rencontre avec Michel Bénard
- 21 **Journées Européennes du Patrimoine**
 - Côme Mosta-Heirt expose dans la chapelle
- 22 **Nautisme**
 - Nouveau responsable nautique pour Voiles & Galets
 - Aloha ou le plaisir de la glisse
- 23 **Sports-Détente**
 - Volez-Balles à tout âge
 - Le ciné près de chez vous
- 24 **Page pratique**

SANTÉ



Philippe-Emmanuel ADÈS
Santé-Hygiène publique

Cabinet médical : Vers un projet innovant



Photo Pierre-Antoine Dumarque

« Bientôt un nouveau médecin ? » titrait un article du numéro de novembre 2017 d'Étretat Magazine. Face à ce cri d'espoir relayé à plusieurs reprises par la presse, la patience et la persévérance auraient-elles enfin reçu l'écho qu'elles méritent ? Tout étretatais veut croire que ce soit désormais le cas.

Solidarité médicale

La situation médicale de la ville a alerté plusieurs médecins haurais : « Il est inconcevable de laisser ce bassin de vie de 5000 habitants sans présence médicale », ont-ils déclaré. A fortiori alors que la saison touristique y conduit un afflux important de population saisonnière et touristique. Au titre de la solidarité médicale, quatre médecins expérimentés ont proposé d'apporter leur soutien au cabinet médical du secteur, en s'organisant pour assurer des permanences médicales sur la commune. Ils seraient ainsi à même de répondre aux besoins médicaux courants ainsi qu'aux habitants, jusque-là difficilement satisfaits dans le contexte de fragilisation sanitaire que connaît notre territoire. La municipalité a reçu et accepté avec gratitude ces candidatures. Les consultations reprendront dans le cabinet médical bien connu des Étretatais, situé avenue George-V - et désormais propriété de la ville - à raison de cinq demi-journées par semaine dès l'été 2018. Le temps que l'organisation des permanences se mette en place, celles-ci devraient être à même de répondre aux besoins de tous, de façon durable et quotidienne, en complémentarité et mutualisation de moyens avec les autres cabinets médicaux du canton et du littoral de la Pointe de Caux.

Un atout pour la ville

Témoignage fort de l'esprit de solidarité entre nos territoires fondé sur le souci de la santé des personnes, la réouverture prochaine du cabinet médical d'Étretat pourrait contribuer à relancer l'intérêt de jeunes professionnels pour la cité. La santé et la sécurité de nos concitoyens devraient y trouver leur compte, la démocratie sanitaire y côtoyer ses droits, et la notoriété de la ville conserver tous ses atouts. La pérennisation passe aussi par l'aboutissement programmé du projet « Tennis II » de la rue Guy-de-Maupassant, où devraient être regroupés les professionnels de santé de la ville sur un même site. Une telle perspective - très attendue sur le plan logistique et organisationnel par les jeunes médecins - ne pourrait que renforcer

l'attractivité de la ville pour leur propre projet médical et assurer l'avenir sanitaire de tout le secteur.

Mobilisation forte

On se souvient qu'après un long parcours semé de candidatures incertaines et de faux espoirs prématurés, des déconvenues et des rebondissement avaient mis à rude épreuve l'attente de la population et l'investissement du conseil municipal, en partenariat avec le pharmacien. La mobilisation précoce et tenace de la municipalité, renforcée au cours des neuf derniers mois - pour répondre à la vacance médicale que connaît la station - a retenu l'attention de la quasi-totalité des acteurs de la santé de la région : professionnels, politiques et institutionnels. La volonté de concertation manifestée par la municipalité d'Étretat pour la réalisation de son projet rappelle qu'aucune intention ou entreprise collective, aussi juste fut-elle, ne peut aboutir sans une analyse approfondie du contexte impliquant détermination, écoute active et coopération... mais aussi vigilance. Ce temps qui a pu paraître long à tous ceux qui ne trouvaient pas de médecin référent, était pourtant le temps nécessaire à la reconstruction. La municipalité tient à remercier tous celles et ceux qui lui ont accordé leur confiance et leur soutien personnel.

Un projet innovant

Le projet innovant conduit par la ville d'Étretat s'inscrit dans la stratégie territoriale d'égal accès aux soins portée par l'État et les professionnels pour ce que l'on nomme « L'organisation de l'offre de soins de premiers recours », c'est-à-dire l'accès permanent et aisé à un cabinet de médecine générale de proximité. Dans ce contexte, la ténacité réaliste du conseil municipal semble avoir porté ses fruits dans la mesure où la réouverture du cabinet médical d'Étretat pourrait s'inscrire dans une réorganisation concertée de la médecine et des soins de proximité qui permettrait de couvrir de façon permanente l'ensemble des besoins de notre bassin de vie, du canton et du littoral de la Pointe de Caux.

L'équipe municipale souhaite la bienvenue aux nouveaux médecins qui ont choisi de consacrer une partie de leur temps à la santé des Étretatais qui, n'en doutons pas, leur assureront le meilleur accueil.

Les POTINS du perrey

Les pique-niques sont désormais interdits sur la plage **FAUX**

Les pique-niques familiaux n'ont jamais été interdits sur la plage et ne le seront pas. Ce qui est interdit depuis juillet 2017, c'est l'utilisation d'équipements et d'ustensiles de cuisine ainsi que les comportements non citoyens de certains usagers (lavage de la vaisselle sous les douches, dépôt de déchets, etc.) qui peuvent perturber la fréquentation de la plage.

Les projets municipaux n'avancent pas vite **VRAI**

On entend souvent dire que les projets municipaux n'avancent pas vite. C'est une réalité, pour notre équipe comme pour les précédentes. Le temps municipal est long et les obstacles techniques, juridiques et administratifs sont nombreux. Malgré ces difficultés, l'équipe municipale tient ses engagements de campagne : le permis de construire des Tennis II (projet SEMINOR) a été déposé et le projet suit son cours ; la présence médicale redevient une réalité avec le retour des médecins attendu pour l'été ; le Musée du Patrimoine d'Étretat vient d'être inauguré ; la webcam du front de mer sera opérationnelle pour la saison ; les marchés relatifs à la vidéoprotection sont en cours ; les études de restauration de l'église Notre-Dame sont engagées.

La Municipalité est dans une logique d'interdiction systématique : interdiction des pique-niques sur la plage, interdiction d'accès au Trou à l'Homme, accès à la Falaise d'Amont etc. **FAUX**

La gestion d'une commune impose de trouver des solutions concrètes à des incivilités malheureusement toujours plus nombreuses. Les mesures prises sont des mesures de réglementation et de régulation ayant pour but de favoriser le mieux vivre ensemble et non des mesures d'interdiction aveugles et brutales.

Un projet de complexe hôtelier va s'implanter prochainement sur la place De-Gaulle **FAUX**

Il n'y a, à ce jour, aucun « projet » avéré d'implantation d'un complexe de thalassothérapie sur la place De-Gaulle. Voir article p.4



Pierre-Antoine DUMARQUEZ
1^{er} adjoint - Tourisme-Culture

Une thalassothérapie à Étretat ?

Un investisseur est venu proposer à la ville d'Étretat, en février 2017 (postérieurement aux élections municipales de décembre 2016), la création d'un complexe Hôtel - Restaurant gastronomique - Thalassothérapie. Ce type d'aménagement a été souhaité depuis des dizaines d'années par les municipalités successives. Plusieurs projets ont été imaginés. Ils ont tous été abandonnés par manque de moyens et d'investisseur, la ville ne pouvant seule financer un tel projet.

La lutte contre le tourisme de masse, dénoncée par tous, passe par la réalisation d'équipements touristiques de haute qualité que la Collectivité n'est pas en mesure de financer. Aujourd'hui, la question est de savoir si ce projet de complexe est une opportunité ou non pour Étretat. Les études de marché auxquelles nous avons pu avoir accès sont sans aucune ambiguïté : Étretat est une destination touristique à fort potentiel en qualité.

Mais avant toute prise de décision, la ville souhaite se faire sa propre opinion sans a priori ni contrainte.

Aussi, l'idée est, dans un premier temps, d'engager une étude d'opportunité-faisabilité sur un éventuel projet. Cette étude dira avant de s'intéresser dans le détail aux problèmes juridiques, techniques et administratifs, s'il y a là un intérêt réel pour Étretat, avec des arguments à charge et à décharge pouvant asseoir un débat.

Dans un deuxième temps, si l'intérêt est avéré, une étude complémentaire de faisabilité technique et administrative sera nécessaire avant d'engager un débat public : rien ne sert de débattre sur un projet dont on ne sait pas à ce jour s'il est réalisable et s'il a un réel intérêt.

Chacun peut avoir son opinion sur le sujet, les riverains seront évidemment les plus impactés, mais la solution finale sera-t-elle plus défavorable que l'actuelle ? C'est à l'étude d'opportunité d'apporter des éléments de réflexion permettant à chacun de se faire une opinion basée sur des informations rationnelles et non sur des éléments d'ordre émotionnel.

Il restera alors aux membres du Conseil, actuel ou futur, – car c'est leur rôle en démocratie représentative – la charge de choisir en toute connaissance de cause et conformément qui est le leur.

Ignorer aujourd'hui cette opportunité sans autre forme de procès serait reproché à juste titre à l'actuelle équipe municipale. Le constructeur, le financeur et l'exploitant sont présents : jamais une telle proposition n'a été faite dans le passé à Étretat.

Pour conclure, il n'est pas possible d'avoir l'adhésion de tous à un projet mais c'est bien l'intérêt général qui doit guider les décisions du Conseil.

Cet intérêt est celui de l'ensemble des Étretatais.

UNE NOUVELLE INTERCOMMUNALITÉ

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, prévoit la rationalisation de l'intercommunalité et le renforcement de l'intégration communautaire.

Autour de l'estuaire de la Seine existe un bassin économique, un bassin de vie et d'emplois, regroupant la Communauté de l'Agglomération Havraise, la Communauté de communes du canton de Criquetot-L'Esneval et la Communauté de communes Caux Estuaire. Toutes les études socio-économiques démontrent l'existence d'un tel bassin dont l'homogénéité est remarquablement forte.

La Communauté de l'Agglomération Havraise, la Communauté de communes du canton de Criquetot-L'Esneval et la Communauté de communes Caux Estuaire, comptent 54 communes : elles font face aux mêmes enjeux, ont de nombreux équipements en commun, et partagent de mêmes projets.

Enfin, le territoire, qui serait constitué par ces trois intercommunalités, disposerait alors d'une taille critique, permettant de conforter ses atouts économiques et géographiques et de rendre cohérents leurs développements (échanges maritimes, logistiques, pétrochimiques, industriels, filières éoliennes...).

C'est donc un mariage à trois qui est envisagé :

- Comcom de Criquetot L'Esneval, 21 communes et 16494 habitants (soit 6%);
- Caux Estuaire, 16 communes et 18 504 habitants (soit 7%);
- CODAH, 17 communes et 240 323 habitants (soit 87%).

Des principes de base ont été définis :

- Maintien des pôles de proximité ;
- Neutralité budgétaire pour les communes ;
- Principe de solidarité entre les communes et la communauté.

Le débat démocratique et la décision politique seraient en outre organisés différemment par 130 membres avec un représentant pour chaque commune de la communauté de communes de Criquetot-L'Esneval, dont un vice-Président.

Le passage de 17 à 54 communes serait certes un changement d'échelle. Le nouvel EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunal) serait fort de plus de 275 000 habitants, ce qui permet d'envisager la constitution d'une communauté urbaine,

atout non seulement pour la population mais aussi pour conforter le statut et le rayonnement de ce territoire dans la région et au-delà. Par ailleurs, ce statut améliorerait sensiblement le niveau des ressources disponibles pour la communauté ainsi constituée.

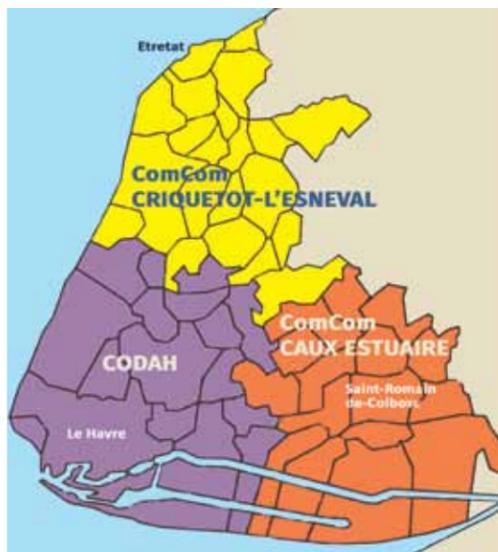
C'est dans cet esprit que le conseil communautaire de la CODAH, réuni le 20 février 2018, a décidé de saisir la Préfète de la Seine-Maritime afin de définir le projet de périmètre de la nouvelle communauté urbaine issue de la fusion de la communauté d'agglomération havraise, la communauté de communes Caux Estuaire et la communauté de communes du canton de Criquetot-L'Esneval.

Pour sa part, le conseil communautaire de la communauté de communes du canton de Criquetot-L'Esneval, par délibération en date du 28 février 2018 a également exprimé sa volonté de fusion entre les trois EPCI existants.

La Préfète de la Seine-Maritime a dès lors pris un arrêté en date du 17 avril 2018 portant projet sous forme de communauté urbaine.

La fusion des trois territoires va permettre de constituer une communauté urbaine et bénéficier ainsi d'une réelle augmentation de la dotation de l'Etat (près de 10 M€).

Cette fusion, effective en 2019-2020, devrait permettre aux usagers du canton de Criquetot L'Esneval de bénéficier de davantage de services pour une faible augmentation de leurs contributions pour la prochaine décennie. Aujourd'hui, 80% de la population de la communauté de communes de Criquetot-L'Esneval travaille sur le territoire de la CODAH et le développement des transports en communs, par exemple, constituera une véritable opportunité de développement pour notre territoire.



Érosion

UN PAN DE LA FALAISE D'AVAL S'EFFONDRE

Le 4 février dernier, un pan d'environ 30 mètres de haut de la falaise d'aval est tombé sur les galets à moins de 100 mètres du perrey, avec des blocs de craie qui se sont propagés jusqu'à une distance de 25 mètres. L'événement n'a pas fait de victime, mais il rappelle qu'il convient d'observer la plus grande prudence lorsque l'on se trouve à proximité des falaises.

Comme le souligne le rapport d'expertise du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), toute falaise subit, sous l'effet de l'érosion naturelle, des processus de chutes de blocs et d'éboulements. Leur périodicité est variable et dépend de la nature de la roche, de son état, de sa morphologie ainsi que des facteurs pouvant déclencher ces phénomènes comme les variations climatiques et, dans le cas de falaises littorales, de l'impact des vagues en pied de falaise. « Le gel-dégel, les précipitations, la sécheresse sont autant de conditions favorables au déclenchement d'une chute de roche, explique Didier Pennequin, directeur général du BRGM Normandie, même si des phénomènes en dehors de ces périodes ne sont pas à exclure. Et lors de tempêtes, aussi. Après trois, quatre années en relative sécheresse, les semaines de fortes pluies qui ont suivi ont conduit à une accumulation d'eau infiltrée dans des parties fragilisées de la falaise. Cette pression hydrostatique associée à la force de gravité sont très certainement les éléments déclencheurs de l'éboulement de ce début d'année. »

Risques résiduels

Si la cicatrice d'arrachement est globalement propre, quelques petites pierres pourraient encore se détacher de la tête de la falaise.

« Compte-tenu de la fracturation importante de la paroi sur le site d'étude, l'éboulement d'un nouveau pan de falaise, estimé, lui, à environ 750 m³ dans le cas le plus défavorable, n'est pas à exclure d'ici les prochaines semaines, mois, voire années. Le processus n'étant pas linéaire, nous ne pouvons toutefois pas définir le moment précis de cet événement. Cependant, peu de temps avant un éboulement, des craquements peuvent se faire entendre. Dans ce cas, il est alors impératif d'évacuer au plus vite la zone de toute personne », insiste Didier Pennequin.

Le rapport du BRGM recommande, en plus de la vigilance à avoir en pied de falaise, de garder une distance avec le bord de la falaise sur sa crête. Au niveau de l'éboulement, il est, par exemple, important de rester sur le sentier « officiel », les chemins « sauvages », formés au fil du passage des promeneurs, étant tracés sur la zone risquant prochainement de tomber.

Le recul des falaises est un phénomène inexorable. La fragilité et la tendresse de la craie tendent à le rendre aussi incertain que fréquent. La plus grande prudence doit donc être de mise lorsque l'on aborde ce merveilleux secteur géographique.

PhD

Mesures de sécurité

Peu après l'éboulement, une réunion s'est tenue à la mairie en présence de Marie Aubert, sous-préfète du Havre, des élus étretatais et des différents services de sécurité et municipaux. « En réponse aux mesures de sécurité à adopter, nous avons condamné les escaliers qui descendent au pied de la falaise d'aval et nous avons changé les panneaux signalant le danger à se trouver au pied et sur les falaises », présente Étienne Hamel, conseiller municipal délégué à la sécurité et au littoral. L'élu indique « qu'il est recommandé de conserver une distance de sécurité, une fois et demie la hauteur de la falaise. Il va de soi qu'il ne faut ni escalader ni s'asseoir sur les roches d'éboulement. »

Il en profite pour rappeler l'attention que doivent porter les promeneurs aux horaires des marées. « S'il est possible de se rendre sur l'estran deux heures avant la marée basse et il est important de rejoindre la plage dans la première heure après le début de remontée de la mer. » Il note au passage qu'en 2013, les pompiers ont dû intervenir une dizaine de fois pour ramener des imprudents coincés par la marée au Trou-à-l'Homme. En 2016, ils sont intervenus 17 fois et, l'an passé, ce sont 27 opérations de sauvetage qui ont été organisées pour secourir 101 personnes. L'hélicoptère de la Sécurité Civile a dû, lui aussi, intervenir lors de ces manœuvres de secours.

« Pour limiter ces risques, nous missionnons, cette année encore sur place, une brigade d'information qui opérera tous les week-ends d'avril à septembre et tous les jours durant juillet et août. »

PAS DE CONTRIBUTION DIRECTE SUPPLÉMENTAIRE

Mot du Maire

Comme à chaque début d'année, le budget de la commune pour l'année a fait l'objet d'un long travail précis et réaliste. Le bilan de l'année 2017 montre qu'au même niveau de service et à qualité égale, les coûts de fonctionnement de la commune augmentent (coût du personnel, de l'énergie, des matériaux et matériels). En revanche les recettes stagnent, celles-ci ayant du mal à compenser les dotations de l'État qui continuent de diminuer ainsi que les subventions des collectivités territoriales (Région, Département).

La commune a fait le choix, comme les années précédentes, de ne pas augmenter les contributions directes des Étretatais. Elle met en œuvre des actions les moins onéreuses possibles pour permettre de ne pas ajourner les nécessaires travaux d'entretien et de maintenance sur nos matériels et bâtiments.

Malgré cette situation tendue, la majorité conformément à son programme réalise les projets annoncés, cette année 2018 verra l'ouverture de la Maison des Associations, la mise en place de la vidéo protection, la mise en sécurité de la salle Boissaye, la poursuite des travaux d'électrification, l'achat de deux cabinets médicaux...

Ce budget 2018 voit apparaître les premières modifications des budgets dues aux reports de compétences sur la communauté de communes de Criquetot : transferts du budget eau et assainissement, de la taxe de séjour (compétence tourisme) et des taxes professionnelles (fiscalité professionnelle unique). Les modifications se poursuivront en 2019 avec la fusion de notre communauté de communes avec la CODAH et la communauté de communes Caux Estuaire. Ces modifications impacteront le « pouvoir » du maire en termes de budget et nous imposeront encore plus de rigueur et de professionnalisme dans son élaboration et son suivi.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2018. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2018 a été voté le 22/03/2018 par le conseil municipal. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 15/03/2017. Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès du Conseil Départemental et de la Région chaque fois que cela est possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

La section de fonctionnement

Les **recettes de fonctionnement** correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, parc de loisirs, occupation du domaine public...), aux loyers, aux impôts locaux, à la taxe de séjour, aux dotations versées par l'Etat, aux recettes des horodateurs, au prélèvement sur les jeux du casino, à diverses subventions.

Recettes de fonctionnement 2017 : 2 959 846 €

Recettes de fonctionnement 2018 : 3 166 298 €

Les **dépenses de fonctionnement** sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées (cantine...), les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

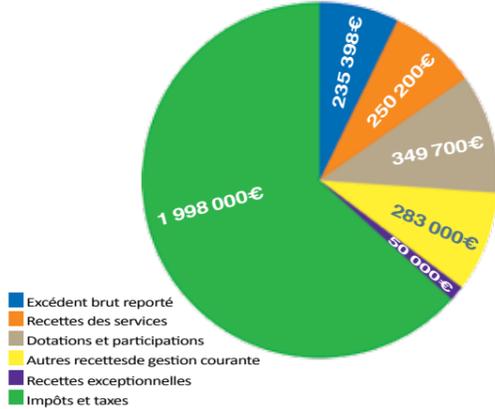
Les salaires représentent 49 % des dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement 2017 : 2 677 957 €.

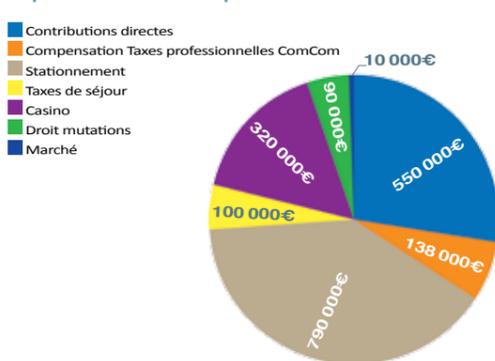
Dépenses de fonctionnement 2018 : 2 816 298 €
auxquelles s'ajoute un autofinancement de 350 000 € soit : **3 166 298 € au total**

L'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Ville à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

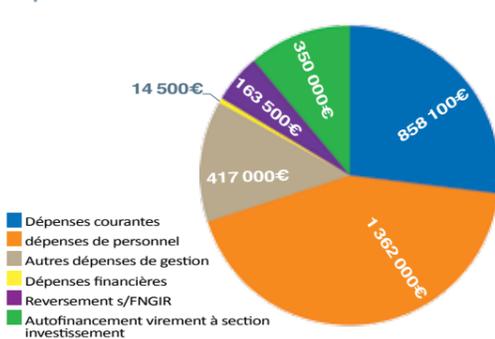
Recettes de fonctionnement



Répartition recettes "impôts et taxes"



Dépenses de fonctionnement



POUR LES ÉTRETATAIS

Le recours à l'emprunt

La dette de la commune a été allégée de 733 325€ au 1^{er} juillet 2017 suite au transfert de la compétence Eau et Assainissement à la Communauté de Communes de Criquetot-l'Esneval.

État de la dette de la commune au 1^{er} janvier 2018

Montant emprunté	Objet	Année	Taux	Durée	Dates remboursement	Annuité 2018
150 000€	Électrification	2010	2,8	10 ans	2011 à 2020	17 050€
180 000€	Garage "Capron"	2013	2,94	10 ans	2014 à 2024	20 841€
569 000€	Rue Monge+Électrif.	2016	1,83	20 ans	2016 à 2036	34 038€
75 000€	Rue N.-Dame+Électrif.	2017	0,31	5 ans	2018 à 2022	15 139€
Total des annuités en cours						87 068€

Quatre recours à l'emprunt sont prévus en 2018. Ils ne seront activés qu'autant que le projet correspondant sera réalisé et que les moyens de la commune ne pourront assurer son financement : Achat du cabinet médical : 160 000€ ; Achat terrain parking : 100 000€ ; Travaux d'électrification : 120 000€ ; Travaux salle Boissaye : 50 000€

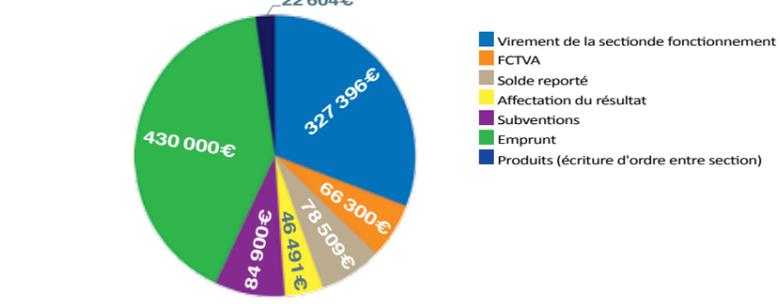
La section d'investissement

Le **budget d'investissement** prépare l'avenir, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la ville regroupe :

En recettes : l'autofinancement qui correspond au solde excédentaire de la section de fonctionnement, les subventions perçues en lien avec les projets d'investissement, le fond de compensation de la TVA et les emprunts.

Recettes d'investissement



En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Dépenses d'investissement



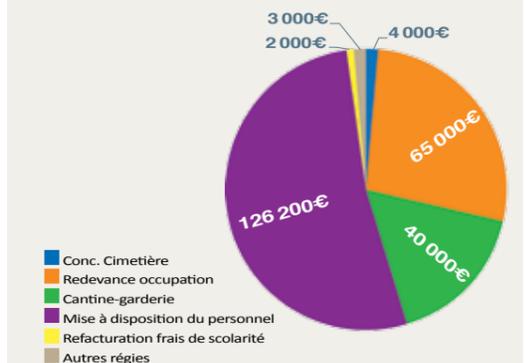
Laurent HONDO
2^{ème} adjoint - Finances-Travaux

Dotations versées par l'État

Les aides de l'Etat sont en constante diminution depuis plusieurs années impactant fortement le budget des communes.



Produits des services



À partir de janvier 2018, le personnel municipal mis à disposition du camping municipal pour son entretien est refacturé au budget camping.

Les contributions directes des Etretatais

Le conseil municipal, à l'unanimité, a souhaité pour les ménages conserver les mêmes taux de contributions directes que les années précédentes :

- Taxe d'habitation : 11 %
- Taxe foncière sur le bâti : 9 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 20,70 %

La fiscalité professionnelle n'est plus perçue par la commune depuis janvier 2018, mais par la Communauté de Communes qui la compense à hauteur des montants perçus en 2017 moins les charges de gestion transférées soit soit 138 000€ estimés pour 2018.

Les principaux projets de l'année 2018

- Cabinet médical avenue George-V : acquisition + travaux 186 500 €, non subventionné
- Travaux d'électrification avenue Damilaville + place de la gare : 136 000€, part restante à la charge de la commune les subventions à hauteur de 75% sont déjà déduites
- Vidéo protection : 90 000€, subventionnée entre 30 et 50%
- Sécurisation salle Boissaye : 50 000 €, non subventionnée
- Études golf : 40 000 €, subventionnées
- Achat d'un terrain pour un nouveau parking : 100 000 € non subventionné
- Études rénovation de l'église : 34 400 €, subventionné à 40%

Les travaux sur la plage et les falaises des années précédentes (payable en 4 fois) et après la tempête Eléonor pour 86 600 €.

Les subventions d'investissement attendues proviennent de l'État, de la Région ou du Département.

OPÉRATION GRAND SITE ÉTRETAT-CÔTE D'ALBÂTRE LA MOBILITÉ, UN ENJEU MAJEUR



Photo Philippe D. neufve

Opération Grand Site : sur la voie de la labellisation

La démarche Grand Site, lancée depuis 2013, continue sa progression.

Elle vise à mettre en valeur toutes les facettes du territoire -environnementales, agricoles, économiques, culturelles, touristiques- et à proposer des solutions pour gérer la forte fréquentation touristique (mobilités douces, stationnements, etc.) en favorisant la qualité de vie des habitants et en préservant le paysage.

Cette démarche concerne 13 communes: Benouville, Bordeaux-Saint-Clair, Criquebeuf-en-Caux, Étretat, Fécamp, Froberville, La Poterie-Cap-d'Antifer, Les Loges, Le Tilleul, Saint-Jouin-Bruneval, Saint-Leonard, Vattetot-sur-Mer et Yport et deux intercommunalités : la Communauté d'Agglomération Fécamp-Caux-Littoral et la Communauté de Communes du Canton de Criquetot-l'Esneval.

Le Département, en accord avec l'ensemble de ces 15 collectivités territoriales s'est proposé de devenir la structure de gestion.

Parmi les actions engagées, le Département a souhaité développer une approche innovante avec les agriculteurs du territoire en organisant des journées d'échanges autour des démarches Grand Sites avec des exploitants agricoles du Grand Site de France des Deux-Caps dans le Pas-de-Calais et en proposant un « guichet unique agricole » qui pour chaque projet agricole, réunit l'ensemble des acteurs.

La gestion des flux touristiques est l'une des priorités pour les élus du Grand Site, le Département et les Services de l'État. En 2018, en parallèle de la rédaction d'un schéma des mobilités, il a été décidé d'engager des actions expérimentales pour améliorer les déplacements sur le territoire pendant les périodes de forte fréquentation.

2018 sera également l'année de création de la marque *Grand Site* avec notamment la réalisation d'un visuel permettant de fédérer les acteurs et les initiatives.

Enfin, les collectivités du Grand Site et le Département de la Seine-Maritime se sont fixés comme objectif en 2018 de finaliser le programme d'actions et de le déposer auprès du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. Ce travail constitue une étape essentielle en vue de la labellisation.

Des réunions d'information pour présenter l'avancée de la démarche ainsi que des actions d'animations (présence des agents de la démarche Grand Site sur les marchés des producteurs locaux, interventions auprès des scolaires en lien avec le paysage, ...) auront également lieu tout au long de l'année 2018. Ces actions permettront à la population locale de continuer à s'approprier cette démarche.

Contact auprès de la mairie ou par le courriel suivant : ogsfalaisesetretat@seinemaritime.fr

Rencontre avec Florence Thibaudeau-Rainot, en charge de l'OGS pour le Département

Être candidat au label *Grand Site*, signifie pour Étretat-Côte d'Albâtre de s'engager dans une démarche de protection d'un paysage exceptionnel, mais très fréquenté et fragile. Florence Thibaudeau-Rainot, vice-présidente du Conseil Général, en charge de l'Opération Grand Site (OGS), rappelle que « les sites classés ont été autorisés, en France, à partir de 1906 et ont été confortés par la loi sur « les monuments naturels et les sites » de 1930. L'État a donné son accord pour le lancement de l'OGS Étretat-Côte d'Albâtre en 2013. Son territoire est constitué de 13 communes et s'articule autour de 3 sites classés : site classé de la vallée de Bruneval (2006), site classé de la Côte d'Albâtre (1979) et site classé de Notre-Dame-du-Salut, à Fécamp (1928). »

De poursuivre : « Dès que l'initiative a été lancée, s'est tout de suite posée la question de qui allait porter la demande de labellisation : les communes, les deux intercommunalités, le syndicat mixte, le Département, la Région ? Une charte de gouvernance a été établie

entre les treize communes (10%), les deux intercommunalités (30%), et l'État (60%). Après études, un programme d'actions a été lancé avec pour premier sujet la mobilité. » « Être Grand Site se mérite, insiste Florence Thibaudeau-Rainot. Il faut savoir que le label met en avant ce qui se fait sur ce secteur géographique, les activités économiques, agricoles et la manière dont elles s'intègrent dans le paysage ainsi que dans l'esprit des lieux. Nous sommes conscients que ce territoire d'exception est très fréquenté. D'où l'intérêt de penser la mobilité et le stationnement à l'échelle du territoire et pas seulement au niveau des communes, en particulier Étretat et Yport, points noirs en période de pic de fréquentation. »

« Pour limiter ou absorber le trafic inhérent au flux estival ou durant les gros week-ends, plusieurs pistes de travail sont étudiées ou déjà mises en place. Par exemple, la vente de plus de 5000 billets Paris-Étretat, train+autocar, l'an passé, représente autant de visiteurs qui n'ont pas pris la voiture pour

venir sur la côte. Si, pour point de départ, l'État considère nécessaire de supprimer le parking de la chapelle qui fragilise la falaise et le sentier qui y mène, des solutions se dessinent. Outre la réflexion sur des parkings plus importants, l'idée de déléster une partie du trafic sur Saint-Jouin-Bruneval, Gonnevill-la-Mallet et Villainville, d'où un système de navettes seraient organisées pour rejoindre Étretat, permettrait de fluidifier la circulation. Reste qu'il faut en parallèle prévoir les aménagements et la signalétique nécessaires à cette organisation. »

« Au final, précise Florence Thibaudeau-Rainot, le Grand Site doit créer de bonnes conditions d'accueil aux visiteurs, dans un paysage en cohérence avec ce monument naturel qu'est la falaise. Parallèlement, il faut que les habitants aient un accès facilité à leur domicile, qu'ils se sentent chez eux, et que les agriculteurs trouvent des aides et une réglementation adaptée lorsqu'ils sont porteurs de projet en harmonie avec le territoire. »

Stationnement payant : Objectif et tarification

L'objectif du stationnement payant est la régulation du stationnement en ville, le nombre de places offertes à Étretat étant très inférieur aux besoins. Au-delà de cette régulation, le stationnement payant génère des recettes indispensables, depuis plusieurs années, à l'équilibre du budget de la commune. Il a permis et permet de ne pas augmenter la contribution directe des Étretatais. Cette recette représente la participation des visiteurs aux charges de fonctionnement (nettoyement, entretien des voiries, toilettes publiques, gestion des déchets...) et aux nécessaires investissements qu'entraîne la fréquentation d'Étretat, charges qu'il faudrait financer, que cette recette de stationnement existe ou non.

La ville d'Étretat propose sur son territoire un stationnement payant en deux zones : une zone rouge qui correspond au centre ville afin de faciliter une rotation des véhicules en stationnement pour répondre aux besoins des commerces locaux et où le tarif de stationnement élevé incite à des stationnements de courte durée, une zone orange en périphérie immédiate du centre plutôt réservée à des stationnements résidents et où le tarif reste modéré au regard

de la fréquentation d'Étretat. Des zones de stationnement non payant existent au-delà de cette zone orange et un grand parking (1000 places) de délestage gratuit est proposé aux visiteurs à l'entrée d'Étretat en saison (pour 2018 du 30 mars au 15 septembre).

Les résidents bénéficient d'un ou deux (suivant situation) badges permettant un stationnement gratuit sur place payante quelle que soit la zone. Les employés des entreprises étretataises bénéficient d'un badge permettant le stationnement gratuit sur place payante en zone orange (pendant la saison).

Depuis le 1^{er} janvier 2018 en complément des tarifs à la journée sont proposés des tarifs réduits WE, Semaine et Annuel sans condition d'attribution. Ces tarifs réduits sont ouverts à tous. Ils sont disponibles sur PayByPhone (les trois WE, semaine et annuel) et sur les horodateurs pour les tarifs WE et semaine, un badge annuel peut être retiré en mairie.

Badges de stationnement annuel
1 badge / foyer + 1 si logement en zone de stationnement payant : prix d'1 badge : 5 €
Badge employés, stationnement zone orange : 5 €

Stationnement

Zone rouge	
1h	1,00 €
1h30	2,50 €
2h30	4,00 €
3h30	5,50 €
4h30	6,50 €
5h	8,00 €
5h30 (FPS)	30,00 €
Forfait WE (3 jours)	20,00 €
Forfait semaine (7 jours)	50,00 €
Forfait année *	150,00 €
Zone orange VL	
1/2 journée (5 h)	3,50 €
1 jour (10h)	5,00 €
10h30 (FPS)	25,00 €
Forfait WE (3 jours)	8,00 €
Forfait semaine (7 jours)	20,00 €
Forfait année *	100,00 €
Autocars (parking Grand val)	
1/2 journée (5 h)	40,00 €
1 jour (10h)	60,00 €
10h30 (FPS)	70,00 €

* badge à retirer en mairie

(FPS) Forfait Post Stationnement

paybyphone



Plan de la ville / City map / Straßennverzeichnis von Étretat / List of streets in Étretat

Les offres de mobilités Paris-Étretat

Dans le cadre de l'opération Grand Site "Falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre", et considérant l'intérêt d'améliorer l'accessibilité de la destination Étretat-Côte d'Albâtre, la Région a relancé pour 2018, l'opération « Étretat vous tend les bras » initiée par le Département de la Seine-Maritime. Elle s'est associée à la SNCF et à Keolis Seine-Maritime afin de proposer une offre tarifaire "de bout en bout" à partir de 18 €.

Cette offre valable du 30 mars au 4 novembre 2018, permet aux voyageurs munis d'un seul titre de transport d'emprunter le train de Paris Saint-Lazare jusqu'à Bréauté-Beuzeville puis un car départemental en correspondance jusqu'à Étretat. Elle est disponible sur l'ensemble des canaux de distribution de la SNCF : aux guichets de vente et boutiques SNCF, sur les automates de vente, sur internet (www.sncf.com) ainsi qu'en agences de voyage agréées.

La compagnie FlixBus propose de nouveau, depuis le 30 mars, une ligne Paris (Bercy-Seine) – Étretat (place Maurice Guillard) qui fonctionnera jusqu'au 2 septembre inclus. Les réservations peuvent se faire via le site www.flixbus.fr ou à l'Office de Tourisme d'Étretat.

Une nouvelle ligne Paris (Saint-Denis Université) - Honfleur - Étretat a été mise en service par Ouibus et circulera du vendredi au lundi jusqu'au 10 septembre.

Tous les horaires sont disponibles sur le site www.etretat.net et à l'Office de Tourisme.



Commerce dynamique, lieu de vie sympathique

L'ouverture de commerces contribue à dynamiser le centre du village. Quand, en plus, l'offre se multiplie dans des secteurs variés, c'est l'attractivité même de la commune qui en bénéficie. Clin d'oeil à six entreprises qui ne manquent pas d'initiative.



Restaurant La Marie-Antoinette

Trois ans après sa fermeture, Nathalie et Franck Corderon ont décidé de rouvrir la poissonnerie de la rue Alphonse-Karr, en 2014. Dans leur élan, quatre mois plus tard, ils ont ouvert, de l'autre côté de la rue, un bar à huîtres. « Sans savoir où nous allions, nous avons décidé d'essayer de créer une structure simple autour d'huîtres, de crevettes et de vin blanc », explique Franck. Toutefois, face à la demande, le couple choisit de monter en gamme, trois mois plus tard. Depuis, nos huîtres proviennent

exclusivement de Veules-les-Roses, précise-t-il. Elles sont élevées en Basse-Normandie puis affinées à la sortie du plus petit fleuve de France, la Veules. Le fait que celui-ci traverse des cressonnières apporte une finesse singulière et unique aux huîtres que nous proposons. »

« Depuis un an, nous avons encore fait évoluer notre carte. Du fait que nous avons porté notre choix de ne travailler que des produits frais, nous avons opéré d'importants travaux de mise aux normes dans notre cuisine, en excluant congélateur et micro-ondes. Aujourd'hui, les amateurs de fruits de mer et de poissons peuvent aussi déguster des plats chauds. »

Dans une ambiance plutôt familiale, l'équipe de huit personnes s'affaire à créer ce que Franck appelle de la « Bistronomie » : des produits de qualité, cuisinés avec soin et associés avec un large choix de vins dont des grands crus. Et le couple ne compte pas s'arrêter là. « Nous projetons d'acheter un fumoir pour produire notre propre ligne de produits fumés qui seront destinés à la vente directe, mais aussi accessibles sur internet », confie Franck qui ajoute envisager, dans un avenir proche, de déménager la poissonnerie rue Fidelin.

A noter qu'il est préférable de réserver à l'avance, au 06 09 40 57 66, pour déguster, entre autres, le plateau Marie-Antoinette composé de 16 huîtres, 6 crevettes roses de Madagascar, 1 homard bleu, 2 crevettes sauvages et 6 langoustines.

Un semainier avec un plat qui revient comme un rendez-vous quotidien, 4 entrées, 4 plats, 4 desserts. Une cuisine bistrannique et canaille, des plats intemporels.

Un bar à vin Assiettes de charcuteries, fromages, 15 vins au verre, une carte de 700 références.

Une cave épicerie Vins d'auteurs, vins rares, vins bio et naturels, livres et glouglous, 100% raisin.

Le Bel Ami, une aventure humaine, celle de 2 amis, Omar Abodib et Éric Demange.

2 amoureux d'Étretat, de la gastronomie et du « bien boire ». 2 passionnés de qualité et du goût.

Le Bel Ami, une histoire qui se confond avec celle d'un écrivain célèbre, cher à la station : Maupassant, évidemment.



Bel Ami - Restaurant Bistrot



Les Falaises Gourmandes

Les Falaises Gourmandes accueillent ses visiteurs 7 jours/7, de 11h à minuit, selon la fréquentation.

Elles proposent en service continu de la restauration rapide à la demande, à déguster sur place ou à emporter.

Possibilité de consommer ses burgers, ses paninis savoyards ou normands, diverses salades, mais aussi des sandwichs froids ou des américains.

L'équipe propose également de nombreux parfums de glaces à la boule ou à l'italienne, ou encore des gaufres et des crêpes.

Yann Nouria et Jordan seront heureux de vous compter parmi leur nouvelle clientèle et vous recevront avec convivialité.



D'Est en Ouest

« C'est en 1992 que j'ai découvert la Pologne, les Polonais et la vaisselle polonaise. C'était à l'occasion du mariage d'un ami, se rappelle avec précision Isabelle Lhermitte. Pendant des années, j'ai ensuite acheté trois, quatre cartons de cette belle vaisselle à chacune de mes visites à Varsovie, pour faire des cadeaux autour de moi. »

« Suite à un grave pépin de santé, une réorientation a été nécessaire, alors que j'étais prof en CFA, poursuit-elle. L'idée de faire découvrir ces merveilles s'est petit à petit imposée à moi. Et, stupeur totale, malgré les nombreux polonais installés en France juste après la 1^{ère} guerre mondiale, je me suis aperçu qu'il

n'existait aucun magasin en France proposant tous ces produits. » « Avec Marie-Louise Ponce, née Picault, un nom que les Étretatais connaissent bien, nous avons décidé d'ouvrir une première boutique à Fécamp, en 2006, avant de déménager à Étretat pour Pâques 2018. Nous proposons une gamme complète provenant de sept ateliers différents, tous situés dans une petite ville de Silésie qui travaille la céramique depuis 300 ans, aussi bien la vaisselle que les lavabos, éviers ou pièces de moteur en céramique. Nous y allons deux fois l'an, faire le plein pour la saison estivale et Noël. »

Ainsi, dans la boutique d'Est en Ouest, le visiteur trouve des tasses, des mugs de toute taille, des carafes, théières, saladiers, assiettes, plats à four, de l'individuel ou familial, mais aussi des idées cadeaux comme les vases ou les petits cadeaux pour invitation. « Tout est très facile à utiliser, car cette céramique est très solide, souligne Isabelle. Elle passe au four classique, micro-ondes et lave-vaisselle. Il faut dire que cette vaisselle a subi deux cuissons de 24h à 1300°C, donc rien ne lui fait peur ! Elle est faite pour un usage quotidien, bien qu'elle soit peinte à la main, au tampon et au pinceau. » Et la passionnée de préciser : « On ne fait pas un service complet, mais on a plutôt des coups de cœur successifs. L'avantage est que tous les motifs se coordonnent facilement. Chez nous, joli ne veut pas dire fragile ! »

Afin d'accompagner la vaisselle, du linge de table et de cuisine en Lin de Lituanie, nappes, chemins de table, torchons, maniques, gants de cuisine et tabliers sont proposés dans la boutique. Et en cadeau, le chaland repart avec des histoires qui racontent tous ces produits.

Depuis 1977, Pascal Lencauchez passe ses vacances à Étretat. Il avoue aimer la ville, pas seulement ses falaises, mais aussi les gens d'univers variés qu'il y croise. D'où l'envie d'y ouvrir cette enseigne, 23 avenue George-V : Les Comptoirs d'Étretat. « Une boutique pour chez soi parce que pour nous, la « maison » c'est un peu le couloir des émotions, le lieu des rencontres privées, familiales ou amicales et qu'une bonne et belle table suffit parfois à faire oublier le « pire », avance-t-il. Les grands fous rires, la levée des grands secrets passent parfois par cette table simple ou abondante, mais de bon goût, avec l'ADN « fait maison ». » Et de poursuivre : « Les Comptoirs d'Étretat est une affaire « d'amis » comme il existe des affaires de famille. Née d'une volonté commune et presque synchro, d'un amour du beau et du bien fait, cette boutique Art de Vivre - Concept-Store ou LifeStyle pour les Anglophones - se propose de réunir sur 80 m² un espace de vente dédié aux petits arts de la table, aux objets de maison, aux curiosités, à l'olfactif et à la papeterie. Nous y présenterons également notre ligne sweat Étretat, pour homme et femme. » « Enfin, poursuit-il, 20 m² sont consacrés à la présentation d'artistes français ou étrangers. » « L'idée d'une boutique aussi conceptuelle à Étretat vient du constat que le système des chaînes de magasins style « copié-collé » ne nous convient plus et que nous avons très envie de présenter à nos futurs clients les créations d'artisans, d'artistes français ou étrangers et de les mettre en scène dans notre ville. » « La création ne s'est jamais aussi bien portée, ici et ailleurs,



Les Comptoirs d'Étretat

et il faudrait être bien obtus pour l'ignorer et ne pas la soutenir, insiste-t-il. En offrant le meilleur à notre ville via des initiatives isolées, certes, nous pensons œuvrer pour son développement et contribuer à sa réputation dans le Monde. »

Ouvert en saison et en hiver, l'accueil en boutique est assuré par Pascal Lencauchez et Christel Thomas.



La Rose des Vins

Face à la mer, La Rose des Vins propose de découvrir les saveurs normandes à travers ses planches de charcuterie et de fromages accompagnées d'un verre de vin ou de cidre de producteur. Installés sur des mange-debout, les visiteurs ont alors vue sur les célèbres falaises. Pour les plus pressés, il leur est également proposé de composer leur sandwich normand qui est réalisé devant eux à la minute.

À noter que tous les produits appréciés sur place sont disponibles à la vente dans l'épicerie.

Nouveauté pour cette saison estivale et en exclusivité depuis la mi-juin, La Rose des Vins propose de déguster les glaces de la ferme à l'italienne. Cet été, pendant les vacances scolaires, le magasin sera ouvert tous les jours de 11h à 21h30.

Alors, pourquoi donc se priver d'aller y prendre un apéritif en admirant le coucher du soleil...

En juin et en septembre, ouverture de 11h à 19h.

Réservations au 09 67 84 49 83

Retrouvez La Rose des Vins sur www.larosedesvents-etretat.com

Projet Vidéo Protection

Dossier suivi par Laurent Hondo

Suite aux fortes demandes des résidents et de la gendarmerie et conformément aux engagements de campagne de l'équipe municipale, les études sur l'opportunité de mise en place de la vidéo protection à Étretat ont été engagées le 6 avril 2017, lors d'une journée de travail avec le référent sûreté départementale de la gendarmerie. Un diagnostic sûreté dédié à la vidéo protection a été livré aux élus le 27 septembre 2017.

Au delà de son intérêt comme support de décision pour la commune, ce diagnostic est un passage indispensable pour obtenir des subventions.

Ce diagnostic fait apparaître un nombre croissant de délits sur la commune : 57 en 2014, 47 en 2015 et 104 en 2016 auxquels s'ajoutent les dégradations contraventionnelles commises sur les biens publics et privés.

Suite à ce constat, les attentes de la mise en place de la vidéo-protection sont :

- Faire diminuer le nombre des incivilités et des faits de délinquance.
- Contribuer à protéger les habitants et les bâtiments publics et privés.
- Identifier les délinquants et aider à la résolution des faits par la gendarmerie.

Le diagnostic fourni par la gendarmerie propose 8 points de surveillance sur le territoire de la commune pour 14 caméras :

1. Carrefour Rue Guy de Maupassant, Avenue de Verdun, rue George-V
2. Rue des Écoles, entrées des écoles
3. Place Foch devant le marché couvert
4. Place G. Flory derrière le marché couvert
5. Place Victor-Hugo et terrasse M-Leblanc
6. Place du Gl-de-Gaulle et terrasse Monet
7. Carrefour rue A-Karr et rue des docteurs-Fidelin
8. Parkings le long de la RD940 (Fréfosse et Valaine)

Sur cette base, un cahier des charges techniques a été rédigé pour le lancement d'un marché de fourniture, installation et maintenance d'un système de vidéo protection.

Ce cahier était basé sur un modèle type fourni par le ministère de l'Intérieur. Un marché a été lancé le 12 janvier 2018. 12 sociétés ont effectué la visite des différents sites obligatoire pour répondre au marché.

Au final, 6 sociétés ont fait une offre.

Les 6 candidats et leur offre sont :

SADE	119 713,68 € TTC
INEO	99 979,50 € TTC
IBSON	95 376,00 € TTC
CITEOS	89 295,60 € TTC
NEOTIXYS	76 722,00 € TTC
SFEE	70 362,00 € TTC

L'analyse technique des offres a été réalisée avec l'assistance du référent sûreté de la gendarmerie.

La commission d'appel d'offre réunie le 10 avril 2018 a retenu l'offre de la société NEOTIXYS comme étant la meilleure offre technique et financière.

90 000€ ont été inscrits en dépenses d'investissement au budget 2018. Cette somme permettra de couvrir l'offre de la société NEOTIXYS et les aménagements nécessaires dans le local de supervision en mairie : énergie, climatisation, sécurisation du local.

Sur cette base des demandes de subventions aux fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD), et au Département vont être faites. La demande de subvention DETR est déjà réalisée (elle devait être faite avant le 28 février 2018). Le coût restant à la charge de la ville se situera entre 50 000 et 60 000€.

L'autorisation préfectorale est à demander.

La mise en œuvre de la vidéo protection devrait intervenir en fin d'année 2018.

Bientôt, une Maison des Associations



Photo Philippe Deneufve

Au début des années 1990, Madame Reine Hauville faisait don de sa propriété sise rue Guy-de-Maupassant à la commune d'Étretat. Libérée par ses locataires en 2016, cette propriété a été mise en vente par la commune mais n'a pas trouvé d'acquéreur au prix estimé par le service des Domaines.

Depuis plusieurs années, les associations réclamaient un espace qui leur soit dédié pour se réunir, partager, s'entraider et y organiser des activités avec leurs adhérents. La majorité élue fin 2016 a saisi l'opportunité se présentant pour réaliser une maison des associations permettant ainsi de renforcer l'accompagnement de la commune dans la vie associative, de la promouvoir et de la soutenir. Les associations participent grandement à la vie du village et répondent toujours présentes lorsque la municipalité les sollicite pour organiser une manifestation locale. Leurs différentes actions permettent de créer du lien entre les Étretatais qui se retrouvent régulièrement autour de projets éducatifs, festifs et culturels.

Les travaux

L'année 2017 a été consacrée aux travaux de plomberie, d'électricité et de mise en sécurité. Depuis janvier 2018, les menuisiers et les peintres sont à l'œuvre pour les travaux d'embellissement. L'ouverture aux associations est prévue en septembre 2018.

La maison propose 6 salles de réunions/bureaux d'une capacité de 5 à 10 personnes chacune. Par ailleurs, les associations pourront y stocker leurs documentations et pièces administratives.

Modalité d'utilisation

Pour avoir accès à la maison, il suffit d'être une association dont les activités se déroulent à Étretat. Une inscription sera nécessaire auprès de la mairie, les pièces à fournir seront :

- les statuts de l'association
- la déclaration en préfecture
- la composition du bureau
- une attestation d'assurance de responsabilité civile

Cette maison est principalement destinée à l'activité des bureaux des associations, mais sera également un lieu d'activités proposées aux adhérents tant que celles-ci seront compatibles avec la taille des salles et qu'elles respecteront le règlement de sécurité de la Maison. Les modalités de réservation d'une salle sont en cours de réflexion.



Photo Philippe Deneufve

Anne-Marie Blanchet, Éric Berra et Olivier Stambach sont venus interroger Florence Leblanc au Clos-Lupin, et Patrick Gueulle, au pied des falaises, dans le cadre d'un reportage pour le 13 heures de TF1. « Ce reportage s'intègre dans une série de cinq sujets articulés autour des maisons qui ont inspiré une œuvre », présente Marie Blanchet. Évidemment, l'épisode étretatais évoque Maurice Leblanc et Arsène Lupin.

Le Révélateur

ALEXANDRA FLEURANTIN et MARTIN BENOIST tout en images

Installés à Étretat depuis cinq ans, Alexandra Fleurantin et Martin Benoist ont créé l'association Le Révélateur avec pour objet l'éducation aux images. Une démarche polymorphe qui gravite autour de l'action pédagogique, de la création d'événements et de l'accueil d'artistes en résidence.



Photo Alexandra Fleurantin

Créée l'an passé, l'association Le Révélateur se veut être un espace de partage et de création, d'éducation aux images, de production d'objets visuels à travers diverses pratiques plastiques, audiovisuelles et photographiques. Bien que domiciliée à Étretat, elle est mobile sur tout le territoire haut-normand où elle s'implante. Ce qui ne l'empêche pas de développer aussi des projets au-delà de l'eau et des mers en lien avec d'autres territoires.

Elle organise et anime des ateliers d'éducation à l'image pour tous publics et propose à la fois un apprentissage des techniques et une exploration de la culture visuelle en traversant toute l'histoire des médiums photographique et filmique.

Le Révélateur se donne aussi pour mission de renouer les liens entre la production visuelle et Étretat en proposant Le Grand Bain, une résidence artistique à destination de créateurs d'images en tout genre pour la saison 2018/2019.

Activités pédagogique

« Depuis plusieurs années déjà, je travaille dans la région, présente Alexandra. J'ai développé des projets à la Maison d'arrêt de Rouen, au Havre, dans des établissements scolaires à Fécamp, Notre-Dame-de-Gravenchon. » De poursuivre en expliquant concrètement une démarche de son travail pédagogique : « Nous allons commencer un travail sur le pouvoir des images avec les élèves d'une classe de CM2 de Gravenchon lorsque l'attaque du Bataclan a eu lieu. Alors que nous

envisagions de plancher sur « comment raconter une histoire avec une photo ? », très vite, en parlant avec les enfants, nous avons orienté notre atelier sur l'expression du cauchemar. Avec une comédienne, les écoliers ont appris à s'exprimer par la gestuelle. Ils ont ensuite proposé un récit et ont posé pour une série de portraits qu'ils ont réalisés à l'aide d'un éclairage dirigé par eux-mêmes. » C'est la diversité de ce type de démarche, notamment en poursuivant l'opération par un travail de laboratoire argentique ou numérique, voire en utilisant des procédés anciens qui a poussé Alexandra et Martin à développer leurs idées dans le cadre d'une association. D'ailleurs, dès la prochaine rentrée, ce sont des élèves de l'école primaire d'Étretat et du collège L'Oiseau-Blanc, de Criquetot-l'Esneval, qui bénéficieront à leur tour des ateliers pédagogiques proposés par l'association.

Résidence d'artistes

La structure associative Le Révélateur existe pour faire aboutir des idées. Entre autres celle de créer le Grand Bain, une résidence d'artistes. « Étretat a été, à la Belle Époque, prisée par nombre d'artistes qui ont contribué à façonner son image et sa renommée, relève les deux animateurs de l'association. Le Grand Bain est un projet de résidence ambitionnant de réactualiser cette alliance singulière entre artiste et territoire. Elle sera l'occasion d'une rencontre privilégiée pour les habitants et offrira une proposition artistique de qualité pour les visiteurs. Ouverte aux

photographes développant un travail sur le territoire, elle accueillera chaque année, pour un mois, à Étretat un artiste désirant faire de la Côte d'Albâtre le lieu ou la matière de son inspiration. Elle souhaite accueillir parallèlement un écrivain dont le travail donne à interroger les images : historien de l'art, critique, essayiste, romancier. Cette double perspective donnera lieu à une mise en dialogue des travaux. » « A l'issue de la résidence, poursuivent-ils, l'exposition du travail de l'artiste aura lieu dans le village puis ensuite dans d'autres lieux de la Côte d'Albâtre entre Saint-Jouin-Bruneval et Fécamp, s'inscrivant ainsi dans l'esprit de la démarche Grand Site. L'année scolaire suivante, l'association proposera à des établissements scolaires la mise en place d'ateliers inspirés par la démarche de l'artiste accueilli. » Évidemment, Alexandra et Martin caressent aussi le désir de voir ensuite ces travaux édités afin de valoriser le territoire.

PhD

Le Révélateur
1 place Maurice-Guillard
06 17 89 40 54
association.lerevelateur@outlook.fr
<http://associationlerevelateur.wordpress.com>

Diplômée de l'École Nationale Supérieure Louis-Lumière à Paris, Alexandra Fleurantin exerce depuis 2002 une activité de photographe indépendante.

Sélectionnée par le jury de la bourse du talent Picto Kodak ainsi que dans le cadre des Rencontres Internationales de la Photographie d'Arles. Depuis 2008, la coopérative de photographes Pictetank s'occupe de diffuser son travail dans la presse française et internationale.

<http://www.alexflourantin.com/>

Après des études en Sciences Humaines et Sociales et en Techniques et Médiations Documentaires dans les Universités de Caen et Bordeaux, Martin Benoist a été stagiaire pour l'organisation du Mois du Film documentaire à Bordeaux et du Festival International Cinéma du Réel à Paris. En 2013, il co-réalise un premier film documentaire « Cette colo-là ».

Depuis, il collabore à des documentaires et des courts métrages. Il développe avec Alexandra un film sur l'histoire du droit des femmes à disposer de leur corps, soutenu par la Bourse Première Oeuvre de la Région. Il est membre de la revue Illusio.

PatriMer : L'association lance une étoile à la mer

Dans leur chantier naval du front de mer, terrasse Gustave-Courbet, la joyeuse équipe de PatriMer s'affaire à restaurer le patrimoine maritime local. Après la remise en état de la cabane qui les abrite et la remise sur roues du plongeur, les membres de l'association se réjouissent de pouvoir remettre à l'eau « L'Étoile », canot étretatais d'une soixantaine d'années.



coque avant de nous atteler à changer tous les clins dégradés, explique Pierre Liberge, un des membres de l'association. Puis, nous nous sommes attaqués à refaire l'étambeau, la grosse pièce de la partie arrière du canot. La partie mécanique, à savoir l'arbre, l'hélice, le moteur ont également été remis en état de marche. » Pierre précise que le bateau est destiné à recevoir des voiles. « Il sera gréé des voiles auriques, de couleur rouge. » À ce moment, il se tourne vers une longue poutre de bois brut à section carrée, posée au sol. « Elle deviendra un mât à section ronde de six mètres de long, et ça, à la seule force de l'huile de coude », sourit-il.

Pour célébrer le cinquantième anniversaire de l'association PatriMer, les « Charpentiers du Perrey » ont remis sur les flots « L'Étoile », bateau de pêche fabriqué dans les chantiers navals d'Étretat, dans les années cinquante. Longtemps, Victor Coquerel lui a fait descendre puis remonter les galets du port d'échouage de la cité des trois portes pour son activité de pêche côtière. Le canot est ensuite parti naviguer dans le port du Havre avant de se retrouver à Fécamp. C'est là que Vincent Coquerel,

petit-fils de Victor, l'a acquis pour vivre à son tour de la pêche à Étretat. Estimé cependant trop petit pour envisager une activité professionnelle plus lucrative, le bateau s'est retrouvé quelques temps sur cales, inerte. Séduits par ce bel objet patrimonial, les gars de PatriMer ont alors décidé de l'acheter en 2014 avec pour objectif de lui offrir une nouvelle jeunesse.

« Nous avons d'abord dû vérifier l'état de la

À l'avenir, l'historique canot embarquera, tous les quinze jours, des membres de l'association qui effectueront des ronds dans l'eau pour redonner un parfum d'antan à la baie.

Réorganisation des archives patrimoniales

Depuis plusieurs mois déjà, Maryvonne Hondo et Catherine Dumarquez occupent une partie de leur temps à répertorier et à classer les archives du passé municipal. Un travail colossal quand on sait que, jusqu'alors, ces documents étaient tout bonnement empilés dans le grenier de la mairie.



Au bout d'un couloir de la mairie, dans une petite pièce, deux personnes s'affairent à trier des papiers dans des pochettes et dans des casiers. Des papiers poussiéreux, des lambeaux brûlés, des tapuscrits jaunies ou de belles archives écrites avec soin suivant les lignes de pleins et de déliés impeccables.

C'est Pierre-Antoine Dumarquez, adjoint en charge du Patrimoine, qui a sollicité deux personnes pour effectuer une mission très fastidieuse : Trier et classer les archives municipales. « Depuis des années, des décennies, le grenier de la mairie regorgeait de documents en tas, sous une épaisse couche de poussière, explique l'adjoint. Excepté une première tentative de début de classement par le passé, rien n'avait été entrepris dans cette partie de grenier depuis plus de cinquante ans. La municipalité a donc voulu faire le point sur le contenu de ces piles de papiers et de dossiers. » Si l'incendie de décembre 1952 a vu partir en fumée une partie des archives de la ville, certains documents ont pu être récupérés et laissés en l'état. « À l'abandon », précise Pierre-Antoine Dumarquez qui avoue avoir découvert un endroit qui a longtemps servi, en plus, de débarras.

Travail de fourmis

Ce sont Maryvonne Hondo et Catherine Dumarquez qui, bénévolement, ont entrepris ce véritable travail de fourmis. En s'attelant à cette tâche, Maryvonne HONDO, membre de l'atelier Patrimoine de l'Arche, a, pour sa part, trouvé une continuité dans

sa démarche concernant le travail de mémoire de la ville locale. Catherine Dumarquez, quant à elle, a été sensibilisée par cette action visant à la préservation des documents. À terme, l'exploitation de ces derniers par les Archives Départementales (A.D.) permettra à chaque Étretatais de pouvoir y accéder et de les consulter.

« Pour opérer un classement efficace et rigoureux, le service des Archives Départementales nous a donné plusieurs directives, rapportent les deux bénévoles. Dans un premier temps, notre

mission a consisté à dépoussiérer et mettre en cartons propres les documents trouvés dans le grenier. Puis, nous les avons descendu dans un local dédié aux archives anciennes. L'opération suivante, celle en cours, se borne à un tri sommaire de ces documents selon un plan de classement défini par les A.D. Enfin, dans un troisième temps, et après la visite de membres du service des Archives, nous effectuerons un classement plus précis et définitif, en lien avec les instructions préconisées. »

À première vue, il semble qu'aucun document ne soit antérieur à 1790. Reste que, malgré l'incendie du siècle dernier, des éléments sur la mise en place du cimetière, en 1873, l'usine à eaux, en 1893, ou encore l'éclairage au gaz, en 1900, racontent l'évolution du village de pêcheurs devenu station balnéaire.

À suivre...



Église

UN PATRIMOINE REMARQUABLE À SAUVEGARDER

L'église souffre de maux liés aux intempéries et à l'usure du temps. Une expertise va être lancée prochainement pour diagnostiquer avec précision les travaux à mettre en oeuvre pour l'entretien de l'édifice et en assurer la sécurité.

Des financements publics et un appel aux dons vont être sollicités par la municipalité.

L'église Notre Dame de l'Assomption d'Étretat a été classée au titre des monuments historiques en 1840, lors de la première liste de classement des Monuments Historiques en France établie sous la direction de Prosper Mérimée. L'édifice compte ainsi parmi les dix huit premiers édifices protégés du département de la Seine-Maritime.

Édifice admirable

En effet, de part sa composition volumétrique - plan en croix latine, nef composée de trois vaisseaux et de huit travées, tour lanterne voûtée en croisée d'ogive, chœur à deux travées et chevet à fond plat et prolongement à l'Est par une sacristie - et de part ses évolutions historiques - nef romane du XII^{ème} siècle, croisée du transept et tour lanterne autour de 1230 et fin XII^{ème} siècle début XIII^{ème} siècle pour le chœur, sacristie du XIX^{ème} siècle -, elle constitue un témoin remarquable des architectures des XI, XII et XIII^{ème} siècles. L'église d'Étretat a fait l'objet de plusieurs campagnes de restauration successives au cours du XIX^{ème} siècle et durant la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Ces différentes interventions ont consisté essentiellement en la restauration partielle des maçonneries et la consolidation du portail occidental, caractéristique de l'époque romane notamment, et son tympan.

Une première visite sanitaire en 2013, par l'unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine 76, a mis en exergue un bon nombre de pathologies, facilement observables pour un non initié : désordres structurels, fissurations, alvéolisation des pierres, couverture usagée, vitraux cassés ou fragilisés.

Travaux nécessaires

Lors d'une visite en 2017 de représentants de la Conservation Régionale des Monuments Historiques, dans le cadre du contrôle scientifique et technique de l'Etat sur les monuments historiques, la municipalité a exprimé son intention d'exécuter un certain nombre de travaux, notamment l'entretien du clocher et plus globalement, des travaux lourds de restauration générale dont les principaux enjeux sont la conservation de l'intégrité du monument, sa connaissance et la prise en compte des réglementations liées à l'accessibilité et à la sécurité incendie.

Pour mettre en place cela, sur les conseils de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Normandie, la municipalité a recruté un assistant à maîtrise d'ouvrage (Cabinet Urbiconseil), chargé de redéfinir le

projet, de rédiger les documents nécessaires au recrutement d'un architecte spécialisé dans le patrimoine, de suivre les études de diagnostic.

Cette commande initiale permettra aux élus de connaître parfaitement l'église, de comprendre ses pathologies et de définir un programme de travaux prioritaires. Dès lors, un phasage opérationnel réaliste, un montage de dossiers de demande de subvention, tant au niveau de la DRAC que du Département de la Seine-Maritime, une recherche de financements complémentaires, notamment via le financement participatif et le mécénat, comme la Fondation du Patrimoine, bailleur de fonds incontournable dans ce type d'opération, seront lancés.

Procédure en cours

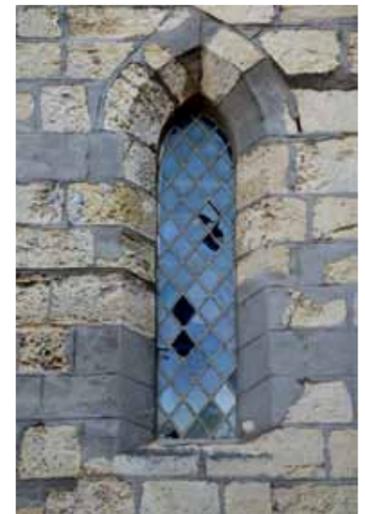
Aujourd'hui, le cabinet ARTENE qui a été choisi pour assurer la maîtrise d'œuvre. La municipalité va donc déposer une demande de subvention auprès de la DRAC pour le soutien à 60% de cette dépense. Une fois la subvention octroyée, le diagnostic sera réalisé sur une période de quatre mois, puis sera remis et analysé par les services de la DRAC, qui délivrera un avis officiel, au début de l'année 2019.

Ainsi, sur cette base de calendrier, l'année 2019 servira de support aux études de conception de la maîtrise d'œuvre, au dépôt de l'autorisation de travaux, au lancement de l'appel d'offres de travaux (second semestre 2019) et à la recherche de financeurs.

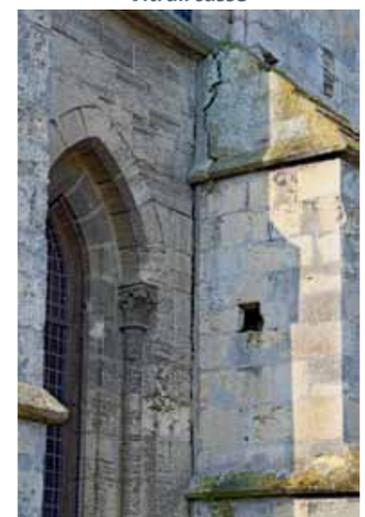
Les premiers travaux ne pourront voir le jour qu'à l'orée 2020, sous réserve de l'octroi des subventions du Ministère de la Culture et de la Communication, à hauteur de 40%, et du Département de la Seine-Maritime, à hauteur de 25%.

Le reste à charge pour la commune oscillera entre 35 à 40%, ce qui n'est pas négligeable. Aussi, des appels aux dons et des souscriptions publiques seront lancés, afin de permettre à chaque Étretatais(se), amoureux(es) et amis(es) d'Étretat et de son église de participer à cette restauration à hauteur de ses possibilités. Les entreprises locales pourront aussi investir via cette plateforme nationale qu'est la Fondation du Patrimoine, totalement indépendante de la municipalité.

La possibilité de défiscalisation (66%) est importante. Nous sommes tous acteurs et mécènes, ce patrimoine est commun, il nous appartient à tous, et chacun peut apporter sa pierre à l'édifice, dans cette démarche de sauvegarde de ce monument remarquable.



Vitrail cassé



Contrefort fissuré



Gouttière percée

ÉTRETAT S'ÉTALE AU FIL DES PAGES

Le décor naturel de la cité aux trois portes inspire. Preuve en est, les romans, bandes dessinées, livres pour enfants de l'été dont l'action se passe à Étretat. Petit tour d'horizon.

Entretiens Philippe Deneufve

Code Lupin, l'hommage de Bussi à Leblanc

Une « version augmentée » de l'ouvrage Code Lupin, de Michel Bussi, arrive à point nommé en librairie pour accompagner les flâneries estivales. C'est au Clos-Lupin, demeure de Maurice Leblanc, père d'Arsène Lupin, que l'écrivain normand est venu présenter cette réédition qui rend le livre accessible aux lecteurs qui ne connaissent pas forcément bien ni la Normandie ni Arsène Lupin.

Pas plus d'une journée pour découvrir un trésor dissimulé au fin fond du "triangle d'or" cher à tous les lupiniens, tel est le thème de ce roman ésotérique cherchant un sens caché à "La comtesse de Cagliostro" et à "L'Aiguille Creuse". Ce défi, c'est un professeur de l'université de Rouen qui va le relever, assisté et gentiment "dragué" par une de ses étudiantes aussi perspicace que délurée. Avec Code Lupin, Michel Bussi nous invite à une promenade captivante, pourvu que l'on possède quelques acquis sur la région et sur l'œuvre de Leblanc. Jacques Derouard et Patrick Gueulle, savants de l'œuvre de Maurice Leblanc et de la vie d'Arsène Lupin, ont justement eu à charge de combler les lacunes des néophytes en agrémentant ce beau livre de riches notes de fin de chapitre.

Pour Michel Bussi, l'idée de Code Lupin est née en 2005. « C'était l'année du centenaire d'Arsène Lupin et de la sortie de Da Vinci Code, se rappelle-t-il. Cela m'a donné envie de relire Leblanc qui avait, alors, un doux parfum de gaudriole dans mon souvenir. J'ai été surpris de redécouvrir des romans et des nouvelles ésotériques, pleins d'aventures, de courses poursuites, de bagarres et utilisant même les médias, le télégraphe à l'époque. Maurice Leblanc est le premier à avoir écrit ce genre de roman. Autant Conan Doyle, avec Sherlock Holmes, est resté dans une écriture classique, autant Leblanc, lui, a apporté à ses lecteurs des connaissances, mais de façon ludique, en jouant sur plusieurs registres à la fois. S'il était précis dans ses références, il se fichait pas mal des vraisemblances, un peu comme aujourd'hui dans James Bond. En fait, avec Code Lupin, j'ai eu envie de rendre hommage à Maurice Leblanc « à la manière » de Dan Brown. »

Jeu de piste

Pour Michel Bussi, Leblanc et Lupin sont résolument modernes, ce malgré quelques aspects désuets liés au temps qui passe. « D'un point de vue touristique, le visiteur contemporain veut être acteur des lieux qu'il visite, constate-t-il. Dans le style de Geocaching ou d'Escape Game – jeux d'évasion grandeur nature – il serait tout à fait intéressant de créer un jeu basé sur une énigme autour des histoires d'Arsène Lupin et dans l'esprit de Maurice Leblanc. L'idée serait de sillonner la région, en couple, entre amis ou en famille, en suivant des panneaux, des cartes et en découvrant, ici, une cache à ouvrir, là, d'apprendre que la Joconde y est planquée dans un réduit... L'important étant de découvrir et d'apprendre de façon ludique. Ce serait une façon drôle de rendre hommage à Maurice Leblanc. »

Que les idées foisonnent dans leur esprit n'est pas le seul point commun entre Maurice Leblanc et Michel Bussi. En effet, un autre, on ne peut plus évident, est sans aucun doute que l'un comme l'autre sont de très grands auteurs populaires.

Éditions des Falaises



Photo Philippe Deneufve

Génial ! Ma famille part... en vacances à Étretat

Mathilde part une semaine avec sa famille à Étretat. C'est l'occasion pour elle de faire du bateau, de découvrir les falaises, mais aussi de faire connaissance avec l'histoire d'Arsène Lupin et d'évoquer les peintres qui ont séjourné en Normandie. L'occasion pour Laurent Audouin de raconter, non sans malice, une histoire du point de vue d'enfants sur les derniers jours de vacances, les dernières baignades, les dernières bêtises entre copains avant la rentrée.

Illustrateur et auteur originaire de Poitiers, Laurent Audouin aime tant la côte caennaise qu'il y a un pied-à-terre non loin d'Étretat. « En fait, j'ai découvert Étretat, il y a une quinzaine d'années, se rappelle-t-il. L'endroit m'a inspiré un premier ouvrage intitulé Vacances à Étretat, publié en 2006 chez Bayard Jeunesse et aujourd'hui épuisé. »

« Pour les éditions Les P'tits Bérets, j'ai commencé une collection « Génial ! Mon école part... » où je suis une classe, jamais de la même école, qui part à Londres, au Futuroscope, en classe de mer, en classe de neige, en voyage à Paris, explique-t-il. Pendant cette escapade, je prends plein de notes sur ce que je vois, les attitudes des enfants, leurs échanges et je raconte une histoire. »

« L'été dernier, j'ai récupéré mes droits sur Vacances à Étretat que j'aime beaucoup et que j'avais envie de refaire. J'ai repris les idées du livre, mais j'ai tout réécrit. Et, cette fois dans la nouvelle collection des éditions Les P'tits Bérets, Génial ! Ma famille part..., nous avons sorti ce livre. »

Mathilde et ses grosses lunettes rondes, complète son journal de voyages pour immortaliser ses souvenirs. Il y est question d'une partie de pêche, d'une visite, mais aussi des dernières glaces, des dernières baignades et des dernières rigolades avant la rentrée.

Éditions Les p'tits Bérets – Dès 5 ans



Photo source Laurent Audouin



L'Aiguille Creuse, en bande dessinée

À l'occasion des Journées Lupiniennes, Jérôme Félix et Michael Minerbe ont dévoilé leur bande dessinée L'Aiguille Creuse, d'après l'œuvre de Maurice Leblanc. Rencontre avec les deux auteurs dans le jardin, il va de soi, du Clos-Lupin.

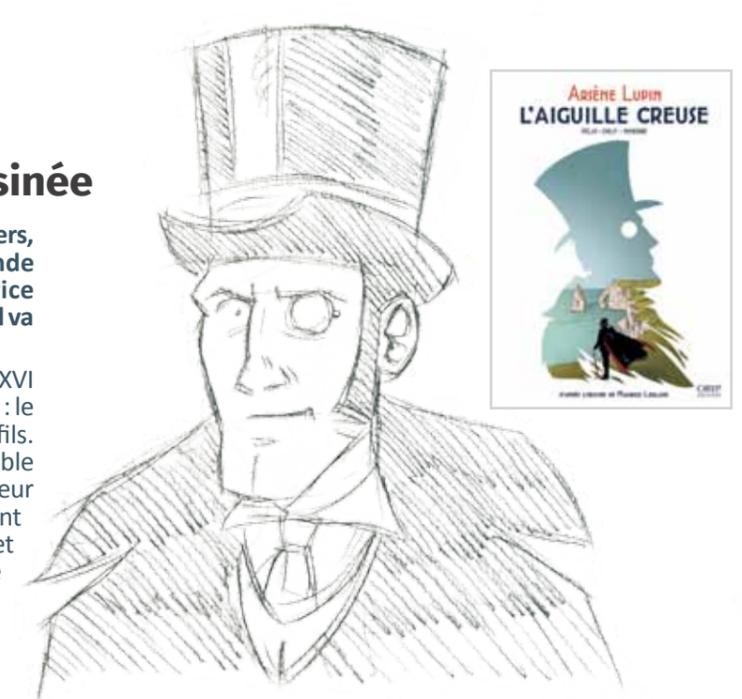
21 janvier 1793, juste avant de monter à l'échafaud, Louis XVI rédige un message codé à l'attention de Marie-Antoinette : le secret que les rois de France se transmettent de père en fils. Bien des années plus tard, au cœur du pays de Caux, il semble que le parchemin perdu soit tombé entre les mains d'un voleur des plus rusés, un certain Arsène Lupin. Quelques temps sont encore passés et, aujourd'hui, le scénariste Jérôme Félix et le dessinateur Michael Minerbe dévoilent, dans une bande dessinée, le secret de ce mystérieux message à travers une enquête policière pleine de suspense, qui retrace l'histoire de France et relate, aussi, une belle histoire d'amour.

De Barre-y-va à L'Aiguille Creuse

« Mon premier projet autour d'Arsène Lupin date de quatorze ans, explique Jérôme Félix. Je voulais adapter La Barre-y-va. C'est à cette période, dans un salon du livre de Caen, que nous nous sommes rencontrés avec Michael Minerbe. Son dessin « ligne claire » me semblait parfaitement adapté pour évoquer la Belle-Époque. Mais la maison d'édition avec laquelle j'étais en négociation n'a pas donné suite à notre aventure. Deux autres éditeurs nous ont alors fait signer des contrats pour cette histoire, mais l'un comme l'autre ont mis la clé sous le paillasson avant que la bande dessinée voit le jour. » Il y a trois ans, Jérôme propose son « projet maudit » à Grégory Pique, directeur des Éditions OREP. Ce dernier le convainc de plutôt travailler autour du roman L'Aiguille Creuse. Le scénariste accepte l'idée et relance Michael qui taille aussitôt ses crayons pour se lancer dans l'aventure. « En une cinquantaine de pages,



Photo Philippe Deneufve



il n'était pas envisageable de faire une transcription à l'identique du roman, explique Jérôme Félix. J'ai donc articulé l'histoire autour de quatre idées : le fait que l'aiguille soit creuse ; l'histoire d'amour avec Raymonde, pour laquelle Lupin est prêt à tout arrêter ; la confrontation avec Herlock Sholmès ; le fait que Lupin blessé soit en fait caché. Pour le coup, comme nous trahissions un peu le roman, nous nous sommes rapprochés des membres de l'Association des Amis d'Arsène Lupin, les gardiens du temple, pour ne surtout pas trahir l'âme des aventures de Lupin. » Ce qui a induit une véracité dans tous les lieux décrits dans la BD. Pour la représentation des personnages Michael a, lui, ressorti les premières esquisses de son Lupin dessiné il y a quatorze ans.

BD grand public

« Avec ses traits à la Robert Lamoureux, Il nous semblait tout à fait avoir le bon profil, pense le dessinateur. En revanche, aucune vraie référence n'existait pour le jeune Isidore Beautrelet. En l'affublant de cheveux fous, je crois lui avoir donné une caractéristique représentative du personnage. » Reste que l'ouvrage se termine sur une scène qui n'existe pas dans l'œuvre originale. « Il se trouve que Maurice Leblanc ne dit pas au revoir à ses personnages, alors que les auteurs le font toujours, relève Jérôme Félix. Je me suis donc accordé les trois cases pour le faire et pour souligner l'élégance d'Arsène Lupin. » Grand public, à lire de 7 à 77 ans, cette bande dessinée est somme toute une belle porte d'entrée au monde littéraire pour les plus jeunes.

OREP Éditions

La Petite Souris en Normandie passe par Étretat

Parce que sa fille Lili-Rose, alors âgée de 4 ans, lui posait plein de questions sur la petite souris, le Lillois François-Xavier Poulain, par ailleurs romancier-jeunesse, a eu l'idée de créer le personnage Petite Souris. « Au départ, cela m'a permis de raconter à ma fille une dernière histoire avant de dormir », commente-t-il. De là, un site internet est né. Puis, avec le dessinateur Olivier Bailly, un premier livre a vu

le jour. « Après le succès rencontré par cet album auprès de ma fille mais aussi de tous les enfants, se réjouit-il, nous avons entrepris de raconter les aventures de Petite Souris dans une série de livres drôles et attachants. » Une dizaine d'histoires ont ainsi vu le jour, la dernière en date étant La Petite Souris en Normandie. « Les 5-8 ans peuvent, avec cet ouvrage de 32 pages, découvrir le bocage normand, ses fromages et, aussi Étretat, souligne François-Xavier Poulain. L'aiguille y est d'ailleurs appelée la Dent Creuse. »

Édition Rosebois – Disponible en version anglaise



Photo Philippe Deneufve

Espace Nungesser & Coli ÉTRETAT SE RACONTE AU MUSÉE

Début juin, le musée de l'Histoire et du Patrimoine d'Étretat a ouvert ses portes au public à l'espace Nungesser-et-Coli. De la préhistoire à nos jours, découverte d'un village de pêcheurs devenu station balnéaire.

Sous l'œil du buste des illustres Alphonse Karr, Guy de Maupassant, Jacques Offenbach et Charles Nungesser, le visiteur est accueilli dans un espace de 170 m² regorgeant de tableaux, de cartes, de photographies, de maquettes, d'objets présentés dans des vitrines. Le curieux est d'emblée plongé 6000 ans en arrière avec une hache de bronze prouvant l'occupation des lieux dès la préhistoire. Les Calètes, les Romains ont aussi laissé des traces de leur passage à Étretat avec, notamment, des pièces de monnaie, des tuiles de villas. Les Vikings ont, pour leur part, laissé sur place une hachette frappée d'une svastika, une croix gammée inversée, alors symbole de bonne augure désignant l'éternité ou la bonne fortune. Une carte de Cassini, datant de la période Louis XV, représente la cité d'alors avec le tracé de la rivière d'Étretat aujourd'hui disparue. Le boulet tiré par les Anglais le 9 décembre 1796 sur le fort



nous avons créé une association en 2013, explique Jean-Pierre Thomas, à la tête de l'AMUPE, Amis du Musée et du Patrimoine d'Étretat. Après plusieurs expositions saisonnières thématiques, ici même, la municipalité nous a demandé de leur faire une proposition pour un projet permanent. Il nous a semblé pertinent de raconter l'histoire d'Étretat dans sa globalité.

« Nous avons donc signé une convention entre la mairie et l'association, qui compte une centaine de membres, poursuit-il. Depuis, nous tentons, avec nos moyens, d'acheter des œuvres et de solliciter des dons pour alimenter le fonds patrimonial. Par exemple, grâce à sa ressource de trésorerie que nous a légué le feu journal L'Estretatais, nous avons pu acheter des pièces intéressantes de notre patrimoine artistique. »

Pour l'avenir, Jean-Pierre Thomas envisage déjà de créer des animations ou des expositions temporaires dans le sous-sol du musée. Il pense aussi mettre en place des présentations numériques. Il semble que l'histoire d'Étretat ait un futur...

du village est également exposé. Enfin, autre pièce remarquable, le rapport de Jacques-Élie Lamblardie, ingénieur du 18^{ème} siècle, qui explique, déjà, la singularité des galets d'Étretat qui, dans leur mouvement incessant, ne quittent jamais la baie.

Ainsi, organisé comme les chapitres d'un livre de façon chronologique ou thématique, le musée présente le village au fil de l'histoire, du temps des pêcheurs à la Belle-Époque, pendant les guerres du 20^{ème} siècle. Il y est aussi question des villas, des personnalités, de la géologie des falaises.

AMUPE

« Pour mettre en place ce musée,

Fête de la Mer : le curé bénit l'océan... d'un catamaran !



Jeudi 4 mai 1690, jour de l'Ascension, le roi Soleil ne peut rien contre la violente tempête qui submerge Étretat. La date a marqué à ce point les esprits que, depuis, tous les ans, à l'Ascension, le village célèbre sa Fête de la Mer. C'est l'événement qu'a rappelé Pierre-Antoine Dumarquez, premier adjoint, lors de son discours avant que l'abbé Roquigny bénisse les bateaux restés sur les galets à cause

d'une mer peu engageante à la plaisance.

Le curé qui avait plongé dans les eaux l'an passé a, cette année, embarqué sur un catamaran de l'association Voiles et Galets pour s'adresser aux flots :

« Tu viendras jusqu'ici et tu n'iras pas plus loin ! »

Auparavant, la population et un aéropage de personnalités locales parmi lesquelles Agnès Canayer, sénatrice, Charles Revet, sénateur, et Florence Durande, présidente de la Communauté de Communes, ont été conviés à la messe donnée dans une église pavoisée pour l'occasion. Derrière la fanfare des Loges et les enfants du village en marinière transportant des maquettes de bateaux, tous ont rejoint le perrey pour l'hommage rendu à ceux péris en mer.



Falaise des Fous

PATRICK GRAINVILLE FAIT REVIVRE L'ÉTRETAT IMPRESSIONNISTE

Dans cette page, une personnalité évoque Étretat à travers un souvenir, une promenade qu'elle apprécie, un endroit qu'elle aime, une habitude, un rituel auquel elle se prête volontiers lors de sa venue.

Patrick Grainville, auteur de Falaise des Fous (éd. du Seuil), s'est prêté à ce petit jeu, proposant même de prendre la plume pour offrir aux lecteurs d'Étretat Magazine ce texte exclusif "Mon ravissement d'Étretat".

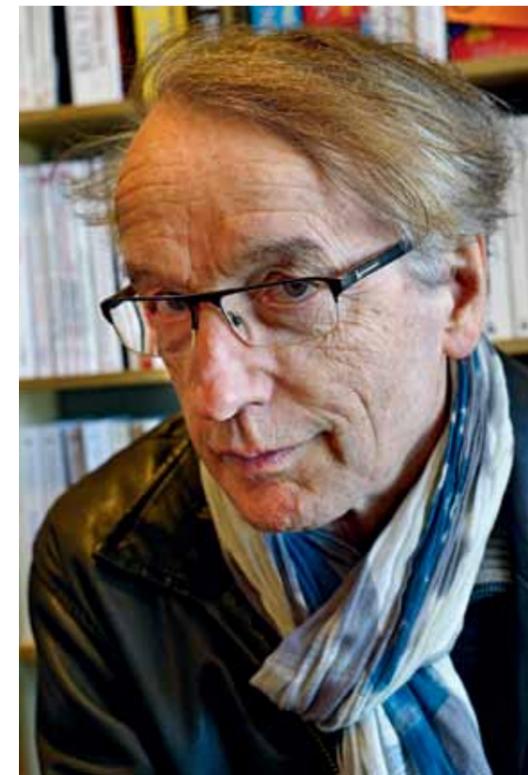
Mon ravissement d'Étretat

C'est sur les pas de Monet, de Courbet, de Boudin que j'aime explorer la plage et la falaise d'Étretat. Courbet et Boudin - semble-t-il - n'entreprenaient pas les grands tours de Monet. La falaise dans tous les sens, par les crêtes et par les rochers. S'identifier à l'obstiné, au boulimique Monet qui passe l'hiver 1868-69, rivié à la falaise. Donc, je pars de la plage du Perrey. J'imagine les caloges d'alors et les caiques, la petite maison d'où Courbet a peint la sauvage série des Vagues. Je sonde les galets et tente de déceler les reliques de cette rivière de Grainville-Ymauville dont les sources rejaillissaient et où les lavandières peintes par Boudin venaient tremper leur linge. Quel chaos de taches ! Bientôt, l'entreprise devient difficile car de grandes dalles de rochers glissants couverts d'algues vous font dérapier. Le peintre Delacroix déclarait que l'endroit ressemblait à quelque voie romaine où la roue des chars aurait imprimé sa trace. Je dépasse l'anfractuosité où un certain prince indien fut brûlé sur un bûcher conformément aux rites de sa religion. Maupassant a raconté l'histoire en 1884. Moi aussi !

Je pourrais m'engouffrer dans le vaste Trou à l'Homme pour m'engager dans l'étroit couloir qui mène de l'autre côté, mais je préfère passer sous l'arche d'Aval. Gare à la marée ! Il me souvient d'avoir été rattrapé et d'avoir crapahuté, nagé à tort et à travers pour rejoindre les galets. Il me faut passer sous l'arche, l'eau à mi-corps, pour admirer et photographier son segment le plus fin, le plus aérien, telle une vertèbre de quelque dinosaure fantastique vacillant dans l'air bleu. De l'autre côté, la promesse est tenue. Une petite plage de galets blancs sise entre l'arche d'Aval et celle de la grandiose Manneporte. Le créneau de l'absolu. Monet y est venu en passant tantôt par la crête, tantôt comme moi le long du rivage. Il a descendu l'à pic de la vailleuse de Jambourg, à fleur de falaise, Le jeune Monet voltigeant au gré des marches d'un escalier de vertige. Il atterrit et contemple ce gros plan de l'Aiguille cannelée de calcaire et de silex. Des jeunes gens gravissent encore l'abrupt pour quitter la plage où ils ont passé la journée, en toute tranquillité, dans l'enclave paradisiaque. La gigantesque Manneporte dresse son porche que Monet a peint dans des couleurs de joaillerie extraordinaire. Un jour de grosse mer hivernale, il reste là, vissé aux rochers. Un paquet de mer embarque son matériel, son tableau. Le voilà ruisselant, gelé jusqu'aux os. Furieux, désespéré. Il faudra lui envoyer de nouvelles chaussettes !

Moi, je jouis de ma trêve, allongé seul sur le dôme de galets, entouré par les hauts pignons de calcaire. La Manneporte se reflète dans l'eau. Le bleu éblouissant confond la mer montante, la roche, les algues dans un miroitement surnaturel. Je peux dater ce ravissement d'Étretat qui a déclenché en moi le désir d'écrire Falaise des fous. Ce fut le 13 juin 2014. Il faisait 30 degrés. Extase caniculaire à Étretat.

Patrick Grainville



Dans son dernier roman en date, le prix Goncourt 1976, avec *Les Flamboyants*, et académicien Patrick Grainville repeint l'aventure de l'impressionnisme à travers le regard d'un Étretatais, Charles Guillemet.

Dès les premières pages, les cartes postales anciennes et les photos d'antan sépia se mettent à s'animer et à prendre de la couleur. Le décor est planté.

Aux côtés de Monet, de Courbet, le lecteur suit alors la naissance et l'évolution d'un nouveau courant artistique. Il croise Boudin, Degas, Flaubert, Hugo, Maupassant, Manet, Picasso...

Très vite, il est entraîné dans le tumulte de l'histoire, de la débâcle de la guerre de 1870 à la découverte de New-York, de l'affaire Dreyfus au gouffre de la Grande Guerre.

Et pendant que Monet affronte l'infini des Nymphéas, Lindbergh traverse l'Atlantique.



PhD

Dernier dimanche de juillet, les artistes envahissent la cité

Pour la 17^{ème} année consécutive, l'Association Animation, Loisirs et Fêtes d'Étretat organisera la Journée des Arts, dimanche 29 juillet. L'occasion de faire connaissance avec son président d'honneur, Michel Bénard.

Une équipe de 12 personnes accueillera les artistes venus de notre région mais aussi de province et d'Europe à partir de 8 heures sur le perrey. Le temps de se retrouver, de s'inscrire - gratuitement -, de prendre un ticket de parking, un ticket pour le déjeuner et nos artistes installeront leurs chevalets, leurs tables sur le bord de mer, dans les rues avoisinantes à la recherche d'inspiration ou du meilleur point de vue. Ils auront jusqu'à 14h30 pour créer une oeuvre originale qui sera ensuite vendue aux enchères à partir de 16 heures par Maître Chalot et ses associés. Les toiles défilent devant le public avec presque toutes une mise à prix à 30 euros. Les

acheteurs devront ajouter 10% à leur achat au profit de la SNSM (Société Nationale des Sauveteurs en mer). Une oeuvre collective sera également vendue au profit d'un orphelinat en Casamance (Sénégal) Le Cocon de Cabrousse. Les Associations Etretataises qui offrent un prix le remettront pendant la vente aux enchères.

Renseignements :
Jocelyne Milan, présidente
 JOCELYNE ET JEAN-PIERRE MILAN
 Tel : 00 33 (0)2 35 28 60 14
 Mob : 00 33 (0)6 63 21 30 14
 www.villa-sans-souci.fr



Photo Claude Laine

Michel Bénard, président d'honneur

À l'origine de la Journée des Arts, Michel Bénard, président d'honneur de l'Association Animation, Loisirs et Fêtes d'Étretat. Il a passé sa vie un pinceau à la main.

C'est à l'heure de la retraite, en 1997, que Mireille et Michel Bénard ont décidé de venir s'installer à Étretat. Quatre ans plus tard, Mireille devient adjointe au maire, en charge de l'animation culturelle et de la vie associative. Monique Chevessier, première magistrate, lui demande de redonner vie à l'animation du village sur le déclin.

« Avec Michel, nous nous souvenions avoir lu dans le mensuel L'Estretatais que bien avant la Journée des Peintres d'Yport, Étretat accueillait des artistes pour une journée consacrée aux arts, évoque Mireille. Nous avons alors souhaité faire revivre cette fête des arts. Pour ce faire, nous avons contacté Jacques Fauvel, directeur du casino, et les commerçants afin qu'ils nous épaulent financièrement, ainsi que François Burel, président de l'Union Artistique de Fécamp et de la Pointe de Caux, pour nous introduire auprès de son réseau d'artistes. Les éléments en place et dans un esprit éloigné de toute compétition, nous avons organisé la première Journée des Arts d'Étretat, le dernier dimanche de juillet. » Si Mireille s'active publiquement au sein de l'équipe municipale, plus discret, Michel, en bénévole actif, décore, lui, la salle d'honneur de la mairie et peint une grande fresque dans la salle Adolphe-Boissaye pour animer les fêtes de fin d'année. Acte d'un jeune retraité se découvrant une soudaine passion pour la peinture ? Pas vraiment...

Maître du trompe-l'oeil

Né à Paris, Michel Bénard passe une partie de sa jeunesse dans le Nord pendant les années de guerre. Toujours avec un crayon à la main ou un appareil photo à l'œil pendant sa jeunesse, il entre aux Beaux-Arts de Bruxelles en corrélation avec l'Institut d'Études Supérieures de Peinture Décorative d'où il sort major de sa promotion. Appelé sous les drapeaux en 1957, il est directement affecté en Algérie au 27^{ème} Régiment de Tirailleur Algérien où il se distingue. Il sera d'ailleurs décoré de la Croix de la Valeur Militaire avec une étoile de bronze et recevra, en 2011,

la Médaille Militaire. « Ces deux ans et demi m'ont profondément marqué, assure-t-il. Parce que j'ai eu la chance de revenir, je me suis juré de conquérir Paris, plus rien ne pouvait me faire peur. » À sa démobilisation, il entre dans une société de décoration dont il prend la direction quelques mois plus tard. Avec Mireille, il crée donc une entreprise qui exerce dans le domaine de la décoration d'appartements de grand standing, d'hôtels particuliers, de châteaux, d'entreprises bancaires. À la tête d'une quarantaine d'employés,

Michel voit son entreprise agréée par les Bâtiments de France. Elle restaure, notamment, une partie du Louvre, du château de Versailles, assure des chantiers de dorure, comme la place de la Concorde pour le bicentenaire de la Révolution, et restaure du mobilier du 18^{ème} siècle grâce à son équipe d'ébénistes. Sa réputation l'emmène au-delà des frontières : à l'ambassade de France à Londres, au palais résidentiel du président Houphouët-Boigny à Yamoussoukro, au palais de l'Aga Khan, au French Château à Tokyo.

« La décoration est un métier de passion, précise-t-il. J'avoue avoir aimé cette émulation de me retrouver aux Émirats Arabes Unis, avec une quinzaine de décorateurs, pour peindre un décor de ciel de jour et de nuit au plafond d'une piscine. Et ces périodes de folies à peindre, quasiment sans dormir, des trompe-l'œil pour les stands des Biennales des Antiquaires nécessitaient toujours quelques jours de vacances justifiés juste après. » Enfin, Michel se rappelle aussi des moments de partages agréables avec des personnalités diverses. « Tous les matins, avant de commencer les travaux chez Michel Galabru, nous fumions un cigare ensemble. Karen Cheryl m'accueillait souvent en nuisette. Et Jacques Chirac, au Carré des Antiquaires, a fait cinq fois le baisemain à Mireille avant de s'apercevoir qu'il l'avait déjà saluée », s'amuse-t-il à raconter dans un sourire en retenue. Dans sa maison sur les hauteurs d'Étretat, Michel Bénard continue de peindre. C'est pour lui, une façon de respirer.

Texte et photo Philippe Deneufve

Journées Européennes du Patrimoine La chapelle ouvre ses portes à CÔME MOSTA-HEIRT

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, les 15 et 16 septembre, la chapelle Notre-Dame de la Garde accueillera l'exposition Le Wagon initiée par Côme Mosta-Heirt. L'artiste qui parcourt la planète y présentera ses Jambages. Une présentation qui, pour lui, enfant du pays, revêt un caractère sentimental tout particulier.

« Lorsque j'arrive à Étretat, sur la terre de mes ancêtres, la première chose que je fais : je me couche dans l'herbe. Puis, je vais voir si la mer est toujours là. Après un tour par le Bout-Menteux pour retrouver les copains, je vais chercher mon pain. Je me sens chez moi », assure Côme qui précise être arrivé dans la station seulement huit jours après sa naissance. « C'était allée des Tamaris, dans la villa Les Cèllets. »



temps du renouveau pour Côme. À coups de hache, il taille une majestueuse colonne d'altuglas qui l'emmène vers un nouvel inconnu créatif. Car il est comme ça Côme, toujours besoin d'explorer de nouveaux horizons pour vivre. Cela apaise son tempérament inquiet. « Inquiet, pas anxieux. », sourit-il. Partageant son temps entre ses ateliers de Paris, New-York et Étretat, il poursuit aujourd'hui son travail entre dessin, vidéo, structures de bois

Un artiste dans la famille

En affaire, son père, négociant au Havre, laisse le jeune Côme aux mains de sa mère et de ses trois sœurs qui le sensibilisent à la lecture et à l'art. À 17 ans, il découvre Barnett Newman et la peinture expressionniste abstraite américaine dans une exposition à Bâle. Il s'oriente alors vers une carrière d'antiquaire ou de commissaire-priseur quand ses études aux Beaux-Arts de Paris et à la Sorbonne, et ses visites quotidiennes au musée du Louvre lui élargissent son champ de vision sur l'art ; notamment du côté des minimalistes, avec, en tête de proue, Tony Smith et Carl Andre. À 21 ans, au cœur des événements de 68, l'étudiant tombe la cravate et libère son désir de création. Toutefois, avant de s'émanciper en la matière, il part à Tunis à l'issue de ses études pour y enseigner aux Beaux-Arts pendant deux années. « C'est là que j'ai rencontré une très jolie femme qui est devenue la mère de mes deux filles, Mona Lise et Ismène », précise-t-il tout attendri.

À son retour en France, ses parents lisent dans le journal Le Monde, en 1973, un article intitulé « Mosta-Heirt, au fil de l'espace ». Leur réaction est sans équivoque : « Il ne manquerait plus qu'il y ait un artiste dans la famille ! ». Ils n'auront pas le choix. Avec sa première oeuvre, la Poutre Colorée, Côme interroge sur le rapport de la couleur à l'espace. S'il ne semble pas renier la formule de Georges Braque qui dit que l'art est fait pour troubler, il développe là une notion moderne de l'espace sans la théoriser d'emblée. « L'art ne se fait pas avec une idée, mais par pulsion, affirme-t-il. Sur le moment, je ne réfléchis pas à une stratégie. En fait, mon rapport à l'art est que je n'ai pas d'autre choix que de le faire. » Et cela sans une certaine énergie « maladive » comme le prouvera la suite de son parcours artistique.

En 1986, il présente une oeuvre monumentale à la Biennale de Venise intitulée Les Portes d'Étretat. « Je pensais, à ce moment, que les choses allaient être plus facile pour moi et cela a été le contraire. »

Renaissance

Après une période de souffrance où il ne pouvait plus voir son travail, son ami Daniel Buren l'encourage à reprendre le chemin de l'atelier. Et en ce début des années 90, c'est le

colorés. Autour de son ancienne bergerie réaménagée du petit Val, Côme Mosta-Heirt aime à planter des arbres. « 1500 depuis que j'ai repris le terrain que mes parents avaient acheté en 1939. Parmi eux, ce superbe Ginkgo Biloba que m'a, un jour, offert le secrétaire de l'Aga Khan. » Et d'avancer un vœu : « C'est ici, sur ce terrain, que j'aimerais être enterré. Plus tard... »

Texte et photo Philippe Deneufve

Centenaire de l'armistice de 1918

« J'ai découvert le diptyque Le Wagon de l'artiste américaine Tali Gai, il y a quatre ans, explique Côme Mosta-Heirt. Intrigué de voir dans cette oeuvre des hommes regardant dans un wagon... ou sont regardés, je l'ai acheté. »

« Il y a quelques temps, Tali m'a proposé de monter une exposition à Compiègne avec le tableau qui serait une représentation du wagon où a été signé l'armistice du 11 novembre 1918, dans la clairière de Rethondes, et mon travail Les Jambages qui symboliserait la forêt de Compiègne. Le projet n'ayant pu aboutir, j'ai eu l'idée de le proposer à la ville d'Étretat. Pierre-Antoine Dumarquez, adjoint en charge du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture a fait le nécessaire auprès du Conservatoire du Littoral pour que nous puissions le présenter dans la chapelle. Un film sera également projeté sur place. » Et à cet ensemble s'ajoute l'exposition personnelle de Tali Gai que Côme a souhaité présenter à l'Espace-Cramoysan. Une lecture théâtralisée du Feu, d'Henri Barbusse sera donnée.

Jambages est une série de bois ronds peints d'un « noir assoupli ». Pour obtenir ses teintes si singulières, Côme Mosta-Heirt applique, par superpositions lentes, des rouges, des bleus, des ocres jusqu'à obtenir des transparences lisses et luisantes.

Voiles & Galets

Nouvelle saison et nouveau responsable nautique

Avec l'arrivée d'un nouveau responsable nautique et une équipe motivée, la saison de l'association Voiles et Galets d'Étretat s'annonce active sur le plan d'eau. Les voiles et les pagaies seront à la fête durant l'été.



Photo Philippe Deneufve

Rien qu'avec son petit accent du sud-ouest, Nicolas Giry, le nouveau moniteur de voile, va sans nul doute apporter une plus-value chaleureuse à la saison estivale qui s'ouvre. Originaire de la région bordelaise, il a commencé la navigation avec son père dans le bassin d'Arcachon. Passionné de voile, évidemment, mais aussi de kitesurf et de VTT, ses études l'ont conduit à décrocher une licence pro dans le secteur de l'énergie renouvelable. Détenteur du Brevet Professionnel Jeunesse, Éducation Populaire et Sport (BPJEPS), il officie en parallèle, depuis de nombreux étés, comme moniteur de voile. À 28 ans, s'interrogeant sur son avenir, il décide de vivre de sa passion et obtient, à Étretat, son premier poste de responsable. À noter que le garçon à un petit jardin secret : la mécanique. Il a notamment restauré une vieille Lancia au volant de laquelle il aime rouler. Évelyne Vignals, président de VGE, se dit « super contente de l'arrivée de Nicolas. Il va apporter une dynamique nouvelle au club, relancer nos activités et contribuer à la bonne cohésion de l'équipe des six personnes qui

l'entoure. Son intérêt pour la mécanique va, en plus, nous permettre d'assurer la maintenance de notre parc moteurs.»

Services civiques

Agréé depuis l'année dernière, et pour trois ans, pour accueillir deux jeunes en Service Civique dans le domaine de l'accueil public et du tourisme, l'association gonfle cette année ses rangs avec Yann Vignals et Robin Wenger. Le premier, depuis l'âge de 4 ans au club, est actuellement, à 16 ans « et demi », précise-t-il, en classe de préparatoire littéraire hypokhâgne au Havre. Il projette de faire une licence d'arabe l'an prochain, à Paris, dans la perspective d'endosser une carrière diplomatique. Au sein du club, il a notamment en charge la communication et la refonte du site internet.

Robin, quant à lui, 18 ans, a découvert le plaisir de la voile dans le cadre scolaire avec son école de Villainville. En attendant d'intégrer un BTS Électrotechnique, après une première année en fac d'histoire, c'est lui le Monsieur Convivialité au sein du club, « Responsable barbecue». Pour l'un comme

pour l'autre, cet avant-goût du monde du travail leur permet de s'investir officiellement dans une activité qu'ils pratiquaient déjà, en partie, en tant que bénévoles.

À noter que les deux « Services Civiques » de l'an passé, Baptiste Bouquet et Baptiste Pisani sont responsables de plage, cette année. Outre Lucas Borgey et Marie-Océane Dietz, respectivement responsable nautique adjoint et monitrice saisonnière, l'équipe s'adjoint, pour la quatrième année consécutive, les services de Clara Drapeau. Monitrice de voile et responsable de plage, elle est, à 21 ans, en dernière année de Licence STAPS à Rennes, dans la filière professeur de sport. Originaire du Tilleul, elle aussi connaît bien le club pour avoir fait ses premiers ronds dans l'eau, il y a plus de 13 ans.

Les Offres de VGE

- Adhésion individuelle et adhésion famille
- Mise à disposition du matériel en espace nautique surveillé
- Entraînements en école de sport toute la saison
- Apprentissage de la voile
- Stages week-end et vacances scolaires en planche à voile, catamaran, optimist
- Cours particuliers
- Point location
- Balade le long des falaises
- Multitude de supports
- Navigation surveillée
- Accueil de groupes

Renseignements 06 10 56 69 67
www.voiletgalets.com

Aloha-Étretat ou le plaisir pur de la glisse

Depuis près de 10 ans, l'association Aloha-Étretat invite les propriétaires de paddle, de surf, de windsurf à venir partager et à développer leur plaisir de la glisse au pied des falaises d'Étretat.

Soucieuse du bien-être et de la sécurité sur l'eau, l'association propose, d'une part, de découvrir des endroits propices au plaisir de balades nautiques inoubliables et, d'autre part, d'informer sur les courants et les marées. Au passage, elle est d'ailleurs l'initiatrice de l'horaire des marées "Surf report".

Tous les ans, Aloha Étretat organise, en plus, un gros événement national : l'Étretat Paddle beach. Une compétition organisée autour d'une course longue distance de 11,5 km, d'une course loisir de 5,5 km, d'une beach race monotype et avec une découverte gratuite, toute la journée, du Stand-up Paddle. Cette manifestation qui mobilise une trentaine de bénévoles, la SNSM, une dizaine de bateaux de sécurité est soutenue par de nombreux sponsors.

Par ailleurs dynamique dans les médias, l'association coordonne régulièrement des émissions télévisées dont, la dernière en date, Échappées Belles sur France 5. Très présente, également, au niveau touristique sur les réseaux sociaux, Aloha Étretat permet une découverte très actuelle non seulement de la cité aux trois portes, mais plus largement de la Seine-Maritime et



Photo Maud Devarieux

de la Normandie.

Yves Devarieux, son président, souligne que l'esprit Aloha, qui veut dire bonjour, aimer, compassion, en hawaïen, règne au sein de l'asso à travers le respect de l'océan et des autres pratiquants. L'esprit convivial, familial, amical développé dans le club unit des membres qui partagent une volonté d'entraide et des valeurs de tolérance au sens large. Et même grand large serait-on tenté d'avancer...

<http://etretatpaddlebeach.fr/>

Ambiance intergénérationnelle au Volez Balles



Photo VBE

Qu'on se le dise, la bonne ambiance est intergénérationnelle au Volez Balles ! De son vrai nom « Volez Balles Étretat », le VBE anime la vie sportive de la commune depuis plus de trente années.

Créé le 7 Décembre 1985, le club est né de l'envie d'un groupe d'amis désireux de pratiquer un sport d'équipe, même par temps de pluie.

Sous la houlette d'Olivier Richaud, président, deux sports se battent le filet : le Volley-Ball et le Badminton.

Côté volley-ball, le club évolue depuis 1989, dans le championnat FSGT de Seine-Maritime dont le but est de populariser et démocratiser les pratiques sportives, notamment en adaptant les règlements pour rendre la discipline plus accessible. L'équipe mixte d'Étretat y fait très bonne figure, tant sur le plan sportif qu'extra-sportif. En effet, le VBE détient un joli palmarès, acquis au fil des années à force de partage d'expériences et de convivialité : triple champion en titre du « Kangourou's Trophy » de St-Jouin-de-Bruneval ou

encore champion en titre de la « Girafes Cup » de St-Romain-de-Colbosc.

Côté badminton, la structure propose un créneau loisir le dimanche en fin d'après-midi. Une quinzaine de licenciés viennent s'affronter amicalement soit en individuel ou soit en double. Le niveau des joueurs est très varié et, du débutant au compétiteur, chacun y trouve son bonheur. L'ajout de cette discipline s'est fait une dizaine d'années après la création du club, et semblait un complément physique intéressant ; similitude des gestes d'attaques, développement des réflexes, efforts cardio...

Ces moments partagés rassemblent plusieurs générations, accueillent régulièrement de nouveaux joueurs et tissent des liens d'amitié autour des entraînements décontractés, ou plus physiques, des tournois, repas ou encore des soirées thématiques.

Pour plus d'informations : rendez-vous sur vbe76.fr



Photo Philippe Deneufve

Autour d'André Désaubry, président des Anciens d'Alpine de Dieppe, et d'Alain Ehret, président du Club Alpine A110 de Mulhouse, des amateurs du petit bolide bleu en sortie à Étretat, début mai.

Ciné Seine, le cinéma près de chez vous



Photo Philippe Deneufve

Six communes et une intercommunalité se sont réunies pour donner vie au cinéma itinérant dans le département : Blangy-sur-Bresle, Saint-Saëns, Clères, Duclair, Étretat, Terres-de-Caux et communauté de communes Caux Estuaire. Réunis sous la forme d'une Société Publique Locale (SPL), Ciné Seine a délégué au groupe cinématographique Noé Cinéma l'exploitation technique de l'opération. Derrière le volant de son camion, derrière sa longue barbe, Kélian Dirou est partout à la fois les jours de projection de films dans la salle Adolphe-Boissaye. Dans un premier temps, qui dit cinéma itinérant, dit matériel à transporter. À commencer par la centaine de kilos du projecteur et de son support auquel il convient d'ajouter le matériel de sonorisation 5.1 qu'il faut mettre en place. Ensuite, Kélian passe à l'accueil pour distribuer les tickets payables en liquide, par chèque, par carte bancaire ou par carte CinéMaPassion. Une fois tout le monde bien installé dans la salle obscure, Kélian lance enfin le film.

« Pour nos affiches, les villes choisissent des films sortis dans les grandes salles cinq à six semaines auparavant explique « l'homme-orchestre ». Ainsi, nous assurons notre programmation au mois. » Pour connaître l'actualité des films projetés, il suffit de repérer les affiches en ville ou de s'informer auprès de l'Office de Tourisme.

« En cinq mois, plus de 6000 spectateurs sont déjà venus voir un film sur l'ensemble du circuit. À Étretat, depuis le début de l'année, nous comptabilisons 695 entrées en 16 séances, poursuit-il, soit une moyenne de 44 entrées par séance. »

Noé Cinéma espérait 35 entrées par séance.

Et si La Ch'tite Famille, de Dany Boon, fait le plus d'entrées sur l'ensemble des salles Ciné Seine, à Étretat, c'est le film Les Gardiennes, de Xavier Beauvois, qui arrive en tête. Cerise sur le gâteau : le soir de la projection, le réalisateur, qui habite à trois kilomètres d'Étretat, est venu à l'improviste parler de son film avec les spectateurs présents. Et si on se faisait une toile ?

Tarifs
-15 ans : 4€50
Normal : 5€
Groupe +20 pers : 4,50€
Carte Ciné Passion : 10 places, 38€

Cinéma Étretat
Salle Adolphe-Boissaye
Séances à 18h30 et à 20h45

Mar 22 mai
Sam 2 Juin
Mar 19 juin
Lun 2 juillet
Mar 17 juillet
Mar 14 août
Lun 27 août
Sam 1 ^{er} septembre
Mar 18 septembre
Sam 13 octobre
Mar 23 octobre
Sam 10 novembre
Mar 20 novembre
Sam 8 décembre
Mar 18 décembre

Programme à l'Office de Tourisme

INFOS PRATIQUES

Les numéros d'urgence

Samu : 15 - Gendarmerie : 17 - Pompiers : 18
Numéro d'Urgence Européen : 112
Centre antipoison : 0800 59 59 59
Médecin de garde : 116-117
Infirmières : 16 bis Rue Isabey - 02 35 27 02 98
Pharmacie Van Caenegem - Avenue George-V
02 35 27 01 45

Dentistes

Dr Florent Challet-Hayard, Déborah Gayet, Florent Hennegrave et Elise Khoury
25 Avenue George V - 02 35 28 07 91

Service des Aides à domicile Odyle-Pollet

Mme Séverine Friboulet est présente du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
Sur rendez-vous de 13h30 à 17h
Permanences : 11 rue Monge ou à domicile

Assistance sociale

Prochainement au bureau annexe des aides à domicile, Mme Dealet assurera une permanence une demi-journée par semaine - 02 35 29 43 23
Renseignements en mairie

Orthophoniste

Mme Dehais au 06 71 19 84 69. Pour enfants et adultes, toutes pathologies, sur rendez-vous, le mardi

Psychologue

Mme Jocelyne Hourdin, uniquement sur rendez-vous
06 83 65 22 60

Hypnose

FRANCKY'PNOSE sur rendez-vous au 06 45 96 16 68 pour faire découvrir l'hypnose avec respect et bienveillance

Consultation juridique gratuite

Maître Lauzeral sur rendez-vous au 01 55 73 20 20

Taxi

Taxi des Hautes Falaises: 06 12 09 52 78

Déchets et ordures ménagères

Déchetterie, Route de Turretot
76280 Criquetot-l'Esneval
Lundi après-midi de 14h à 18h, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12 h30 et de 14h à 18h.
Ramassage des ordures ménagères tous les lundis, mercredis et vendredis. Il est assuré par la Communauté de Communes de Criquetot-l'Esneval - 02 35 27 27 00
Ramassage tri sélectif, les jeudis 5 et 19 juillet 2018; 2, 16 et 30 août; 13 et 27 septembre; 11 et 25 octobre; 8 et 22 novembre; 6 et 20 décembre

Permanence des élus

Chaque samedi matin, de 10h à 12h
Permanence Madame le Maire : sur rendez-vous

À savoir

Horaires bibliothèque

Mercredi 14h-18h - Samedi 10h-12h

Ville d'Etretat www.etretat.fr

Vous y trouverez : agenda des manifestations, dossiers en cours, travaux en cours, démarches administratives, menus du restaurant scolaire...

Comcom Criquetot-l'Esneval

<http://www.ccc-criquetot.fr>

Vous y trouverez toute l'actualité de la Comcom tant sur le plan associatif, culturel, que les renseignements pratiques concernant les tournées d'ordures ménagères et leur report en cas de jours fériés, les consignes de tri en matière de sélectif, les permanences diverses, l'aquabowling ou l'Office de tourisme

Office de tourisme

Place Maurice-Guillard - BP 3

02 35 27 05 21

info@etretat.net - www.etretat.net

Du 1^{er} juillet au 31 août de 9h30 à 18h30 (les dimanches de 10h à 18h)

Horaires de la Poste Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h et de 14h à 16h45; le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h45; le samedi de 9h à 12h

Maison des services publics à la Poste

Pour simplifier l'accès aux services publics, permanence et rendez-vous possibles à la demande et selon la disponibilité des partenaires (Carsat/msa/Pôle emploi...)

Mission locale (Aide aux Jeunes en recherche d'emploi)
02 35 27 28 08

Relais d'assistantes maternelles

06 76 78 75 28 ou 09 60 05 81 59

ram.criquetot@gmail.com

M.A.M La compagnie des doudous 02 77 24 18 24

Halte-garderie « La Ribambelle » 02 35 27 45 96

Mini-club à Etretat de 14h à 18h, pendant les vacances d'hiver et de printemps; enfants de 4 à 10 ans (renseignements en mairie)

ALSH/Centre aéré à Pierrefiques Enfants de 5 à 11 ans

02 32 79 56 90 - afgamontivilliers@free.fr

(Petites et grandes vacances sauf Noël)

Services Publics

www.service-public.fr

Pour connaître vos droits, effectuer vos démarches; services en ligne et formulaires, papiers, citoyenneté, transports, carte grise

Gendarmerie de Seine-Maritime

<http://gendarmeriedeseinemaritime.fr/>

et sur Facebook

A.B.E.C (SPA) 06 70 96 17 21 - rue du colonel-Raynal

ouvert du lundi au samedi de 14h00 à 16h30

Les Galetjades

Programme des festivités 2018

Disponible à l'Office de Tourisme

